



RAPPORT ANNUEL 2015

CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

Depuis le 18 janvier 2016, le métier de Gestion de Fortune du groupe Crédit Agricole a adopté la marque unique Indosuez Wealth Management dans toutes ses implantations à travers le monde. À cette occasion, Crédit Agricole (Suisse) SA, dont la première activité est la Gestion de Fortune, a adopté la raison sociale CA Indosuez (Switzerland) SA.



SOMMAIRE

02 Crédit Agricole : un groupe bancaire universel

INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT

06 Message de la Direction Générale
08 Nos 140 ans d'histoire et nos chiffres clés
10 Nos implantations et nos expertises
12 La conjoncture économique et financière

RAPPORT D'ACTIVITÉ CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

16 Message des Présidents
18 Les organes de la Banque
20 La Gestion de Fortune
24 La banque de Financement et d'Investissement
26 La sous-traitance des back-offices et de l'informatique
29 Chiffres clés

RAPPORT DE GESTION CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

32 Bilan au 31 décembre 2015
34 Compte de résultat de l'exercice 2015
36 Annexe
45 Informations se rapportant au bilan
58 Informations se rapportant aux opérations hors bilan
59 Informations se rapportant au compte de résultat
62 Proposition à l'Assemblée générale annuelle
64 Implantations

UN GROUPE BANCAIRE UNIVERSEL

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 140 000 collaborateurs et 31 150 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 52 millions de clients, 8,8 millions de sociétaires et 1 million d'actionnaires individuels.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturation, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

6,0 Mds€

résultat net part du Groupe

92,9 Mds€

capitaux propres part du Groupe

13,7 %

ratio *Common Equity Tier 1*
non phasé

CRÉDIT AGRICOLE SA

3,5 Mds€

résultat net part du Groupe

53,8 Mds€

capitaux propres part du Groupe

10,7 %

ratio *Common Equity Tier 1*
non phasé

ORGANISATION DU GROUPE

8,8 millions de sociétaires sont à la base de l'organisation coopérative du Crédit Agricole. Ils détiennent sous forme de parts sociales le capital des 2 476 Caisses locales et désignent chaque année leurs représentants : 31 150 administrateurs qui portent leurs attentes au cœur du Groupe.

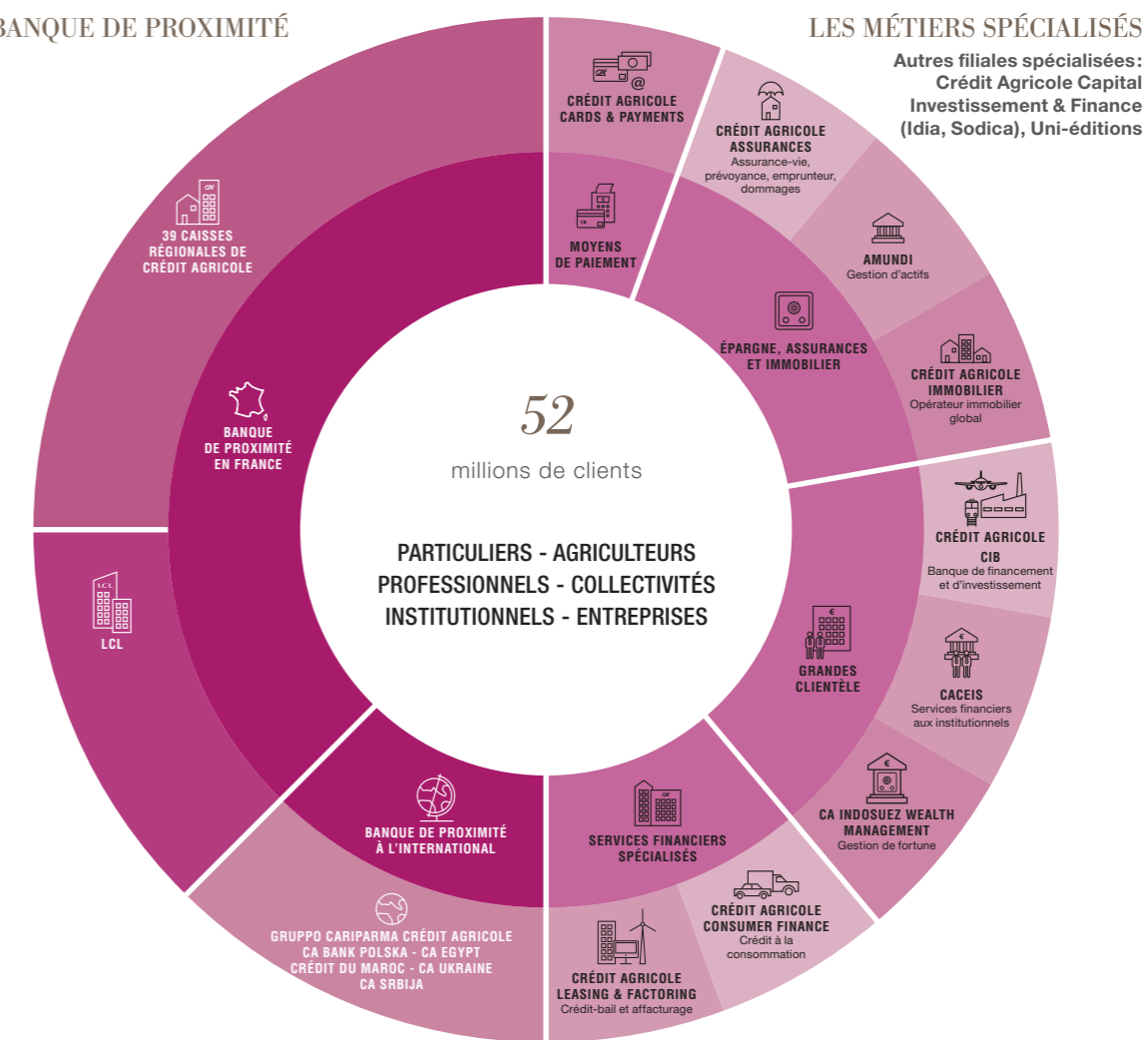
Les Caisses locales détiennent l'essentiel du capital des 39 Caisses régionales. Les Caisses régionales sont des banques régionales coopératives qui offrent à leurs clients une gamme complète de produits et services. L'instance de réflexion des Caisses régionales est la Fédération Nationale du Crédit Agricole, lieu où sont débattues les grandes orientations du Groupe.

À travers la SAS Rue La Boétie, les Caisses régionales sont l'actionnaire majoritaire, à 56,7 %, de Crédit Agricole SA qui coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers en France et à l'international.

LA BANQUE UNIVERSELLE DE PROXIMITÉ

LA BANQUE DE PROXIMITÉ

LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS



1^{er}

Financier
de l'économie française

1^{er}

Bancassureur
en Europe

1^{er}

Gestionnaire
d'actifs européen

INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT

Depuis 140 ans, l'histoire de notre Maison s'est bâtie en résonance avec celle des entrepreneurs et des familles que nous avons conseillés partout dans le monde. Aujourd'hui, nous accompagnons nos clients, contribuant à leurs côtés à construire, protéger et transmettre leur patrimoine.

En qualité d'« Architects of Wealth* », nous leur offrons des conseils experts et un service d'exception pour définir des structures patrimoniales adaptées et des solutions d'investissement dédiées.

Ainsi, ils peuvent se consacrer à la réalisation de leurs aspirations personnelles, et se reposer sur la qualité irréprochable de l'exécution des prestations de Gestion de Fortune traditionnelle et, au-delà, des services financiers et bancaires du groupe Crédit Agricole.

** Architectes de votre patrimoine.*



MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



« Une culture fondée sur nos racines multiples et internationales, nos expertises et la puissance de notre actionnaire. »



Jean-Yves Hocher, Directeur Général adjoint de Crédit Agricole S.A.
en charge du pôle Grandes Clientèles, Directeur Général de Crédit Agricole CIB
et Président de CA Indosuez Wealth (Group) et
Christophe Gancel, Directeur Général de CA Indosuez Wealth (Group)



L'année 2015 restera le point d'orgue de la transformation engagée par le groupe Indosuez Wealth Management en 2012 avec l'adoption d'une marque unique pour toutes ses activités en Europe, au Moyen-Orient, en Asie-Pacifique et aux Amériques.

Une transformation qui fut inspirée de la profonde évolution des aspirations de nos clients. En effet, pour des raisons personnelles ou des impératifs professionnels ils s'internationalisent davantage, leurs exigences sont de plus en plus claires, leur fortune souvent issue de l'entreprenariat requiert de nouvelles expertises.

Nous avons conforté notre position sur nos marchés historiques, renforcé notre développement sur les zones à forte croissance de la fortune mondiale en capitalisant sur une organisation autour de sept zones géographiques.

Nos compétences ont été réorganisées, nos meilleures pratiques et nos ressources mutualisées dans le cadre de l'articulation mondiale de notre offre.

Notre stratégie de développement est aujourd'hui adossée à un réseau en adéquation avec la localisation et la mobilité de nos clients. Elle s'appuie sur un panel de prestations exclusif composé d'expertises nourries de nos 140 ans d'expérience et des compétences de l'un des principaux groupes bancaires en Europe, le Crédit Agricole. Y sont d'ailleurs naturellement traitées toutes les problématiques spécifiques à l'entrepreneur.

En 2015, dans un environnement en pleine mutation structurelle, réglementaire et financière caractérisé par des défis réglementaires majeurs, un contexte de marché inédit avec des taux d'intérêt au plus bas, une liquidité abondante et une forte volatilité, nos choix ont été confortés.

En effet, Indosuez Wealth Management a poursuivi sa dynamique, en France et à l'étranger, avec une progression de 8 milliards d'euros de ses actifs

confiés à 109,6 milliards d'euros fin 2015. Celle-ci traduit le bien-fondé de notre organisation, la qualité de nos offres et les talents de nos experts. Ces atouts séduisent des clients exigeants, disposant souvent d'actifs dans plusieurs pays et en quête de valeur ajoutée et d'excellence.

Notre produit net bancaire (PNB) s'élève à 768,9 millions d'euros en hausse de 10 % par rapport à l'année précédente. En dépit de la faiblesse des taux d'intérêt pénalisant le niveau des marges, le résultat brut d'exploitation (RBE) s'est apprécié de 20 % à 173,2 millions d'euros.

Dans ce paysage, nous pouvons être fiers du chemin parcouru et envisager l'avenir avec confiance et sérénité.

Nous disposons de tous les atouts pour relever les défis auxquels est confronté notre Métier. Ils sont désormais incarnés par notre marque unique, cohérente et forte.

Une marque qui rappelle notre héritage historique et notre appartenance au groupe Crédit Agricole, une référence dans de multiples métiers.

Une marque qui traduit les synergies de toutes nos compétences.

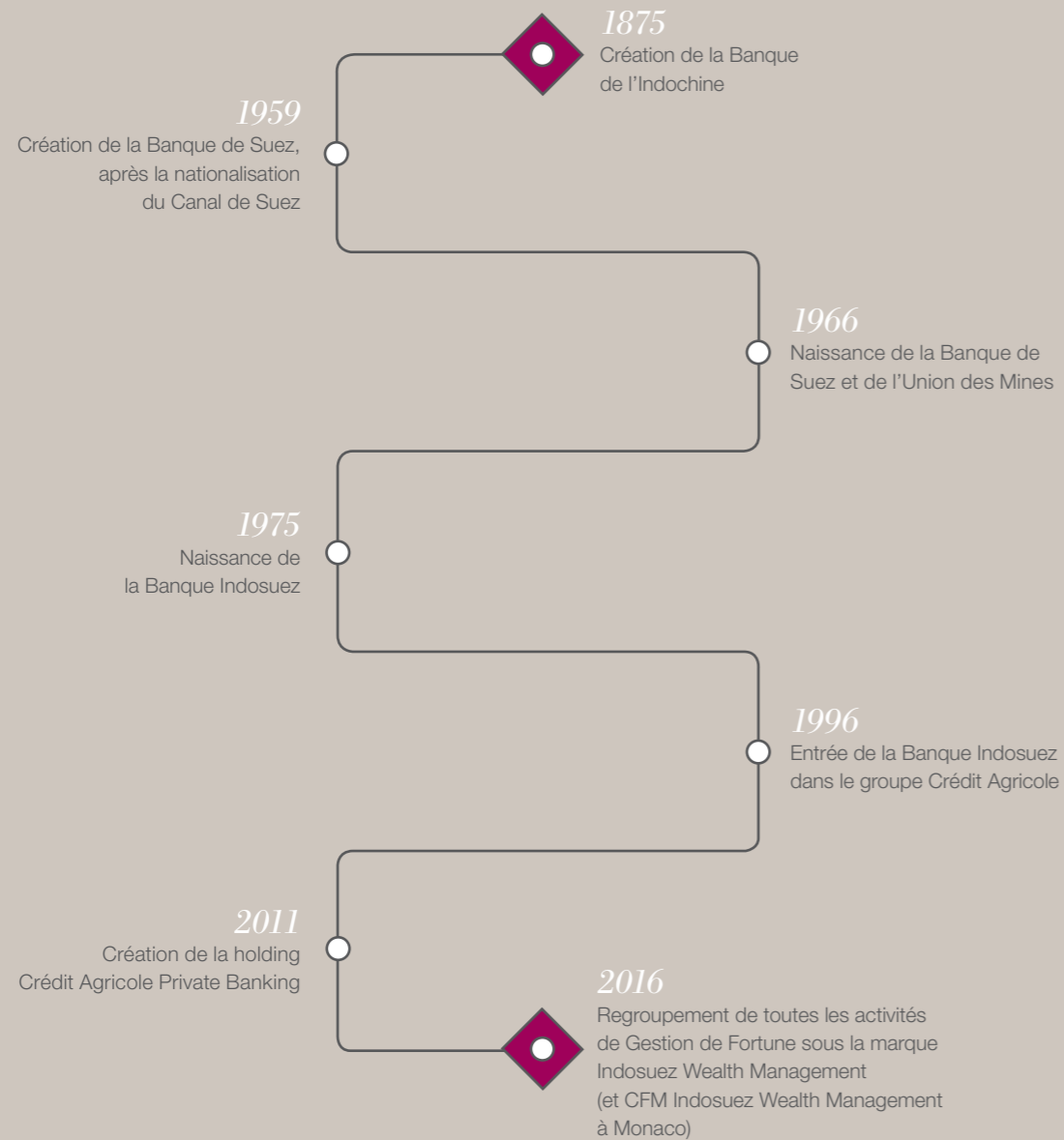
Une marque intimement associée à notre réseau international rigoureusement construit, à notre savoir-faire et à notre offre à forte valeur ajoutée.

Une marque qui caractérise notre Maison à taille humaine garante d'une culture relationnelle très forte, en cohérence avec les valeurs du Crédit Agricole. ■

Christophe Gancel

Jean-Yves Hocher

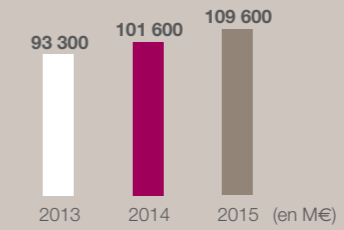
Nos 140 ans d'histoire



Nos chiffres clés

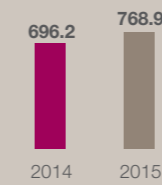
ACTIFS CONFIÉS

Une dynamique de collecte très positive.



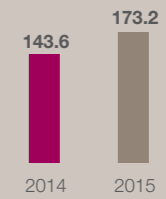
PNB

Un PNB (en M€) en hausse de 10 %.



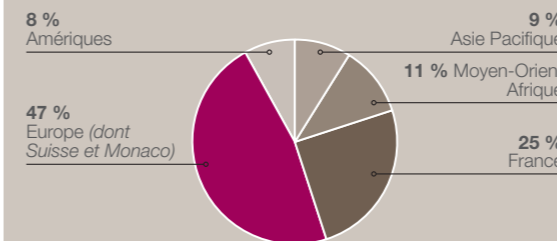
RBE

Un RBE (en M€) en hausse de 20 % à 173.2 M€.



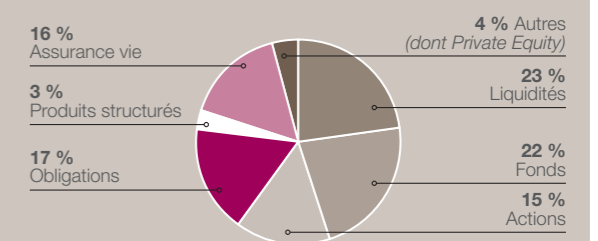
VISION GÉOGRAPHIQUE PAR PAYS DE RÉSIDENCE

Une bonne diversification géographique alimentée par de multiples relais de croissance.



ALLOCATION D'ACTIFS

Une allocation d'actifs diversifiée, traduction de notre ambition de protéger et faire fructifier le patrimoine de nos clients dans un contexte économique et financier incertain.



COLLABORATEURS

2 700 collaborateurs aux multiples expertises
présents dans **30** implantations situées dans **14** pays à travers le monde.



Nos 30 implantations dans 14 pays

EUROPE

Anvers
Bilbao
Bordeaux
Bruxelles
Genève
Liège
Lille
Lugano
Luxembourg
Lyon

Madrid
Marseille
Milan
Monaco
Nantes
Paris
San Sebastián
Toulouse
Valence
Zurich

AMÉRIQUES

Miami
Montevideo
Rio de Janeiro
São Paulo

ASIE

Hong Kong
Singapour

OCÉANIE

Nouméa

MOYEN-ORIENT

Abu Dhabi
Beyrouth
Dubai

Nos expertises

L'offre d'Indosuez Wealth Management est désormais présentée de façon simple et structurée selon cinq cercles qui illustrent notre valeur ajoutée partout dans le monde.

Le 1^{er} cercle illustre notre dimension institutionnelle qui conjugue la stabilité du groupe Crédit Agricole avec l'expérience plus que séculaire d'Indosuez dans le monde.

Le 2^e cercle représente la dimension humaine de notre métier. Le travail quotidien de nos collaborateurs vise à offrir à nos clients un service personnalisé d'exception. Les liens que nous tissons avec eux sont fondés sur la confiance réciproque.

Les trois cercles suivants reflètent les trois piliers de cette offre :

Le cercle « Structurer sa fortune » recouvre l'ensemble de nos services et conseils en matière de stratégie et de structuration patrimoniales.

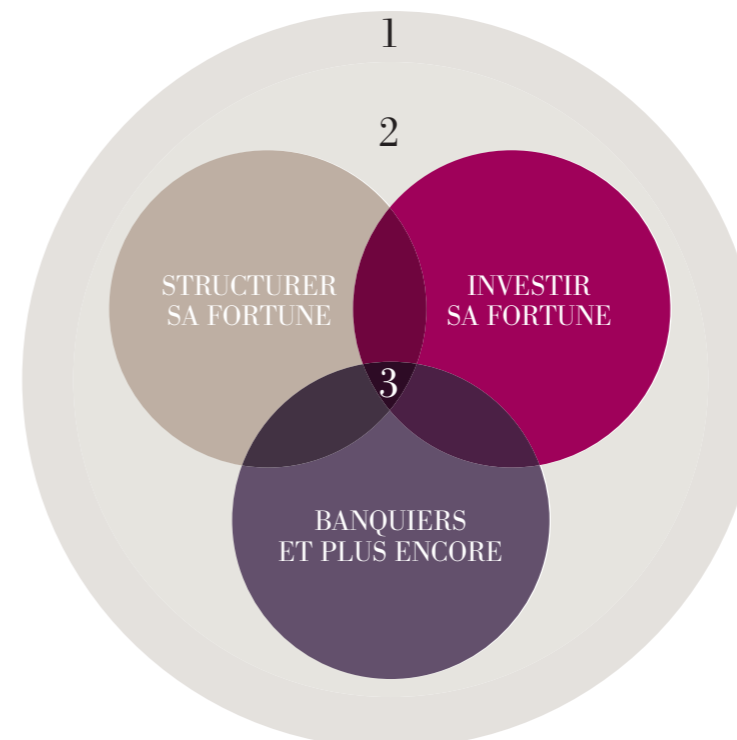
L'analyse précise de la situation globale de chaque client et de ses contraintes et aspirations nous permettent de bâtir des préconisations patrimoniales sur mesure.

L'activité Corporate Finance accompagne notamment les entrepreneurs dans leurs réflexions stratégiques.

Le cercle « Investir sa fortune » promeut une offre de solutions d'investissement internationale à forte valeur ajoutée. Nos instruments financiers sont choisis parmi les huit lignes de produits [Gestion discrétionnaire, Advisory, Direct Access, Fonds de Placement, Produits structurés, marché des devises (Forex) et métaux précieux, Private Equity, Immobilier, Assurances]. Nos conseils sont toujours éthiques et prudents.

Le cercle « Banquiers et plus encore » représente les autres services que nous offrons à nos clients. Quatre grands domaines illustrent cette activité : les services bancaires de précision, les solutions de crédit, l'accès privilégié aux multiples expertises du groupe Crédit Agricole et enfin les Wealth and Beyond events qui sont des événements pour partager avec nos clients des éclairages au-delà des strictes frontières de la Gestion de Fortune.

Tous ces cercles se complètent et donnent un sens à notre signature « Architects of Wealth ».



1 Solidité, héritage et ancrages locaux : les fondations de notre maison

2 La dimension humaine, source de notre valeur ajoutée

3 Notre expertise, la gestion de fortune dans sa globalité
Les 3 cercles de notre offre :
• structurer sa fortune
• investir sa fortune
• banquiers, et plus encore

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE



par **Paul Wetterwald**, Chef économiste



Les épisodes de forte volatilité des marchés financiers qui ont marqué la fin 2015 ne doivent pas masquer que l'année s'est avérée être un exercice de croissance globale positive et de faible inflation. Ce constat recouvre toutefois de fortes disparités régionales. La fin d'année a été rythmée par la succession des réunions des banques centrales, qui ont permis d'acter la divergence des trajectoires des politiques monétaires.

Au début du mois de décembre, le gouverneur de la BCE a décidé d'enfoncer encore davantage en territoire négatif, de - 0,2 % à - 0,3 %, le taux appliqué aux dépôts des banques commerciales auprès de la banque centrale. En outre, il a étendu jusqu'en mars 2017 le programme d'achats de la BCE.

De son côté, la Réserve fédérale a démarré le 16 décembre le premier cycle de resserrement monétaire aux USA depuis plus de 10 ans (en augmentant son taux de référence de 0,25 % à 0,50 %). Celui-ci devrait s'avérer mesuré, tant dans son ampleur que dans son

rythme. Il ne faut ainsi pas s'attendre à une hausse des taux directeurs lors de chacune des huit réunions de politique monétaire de 2016.

A contrario, Japon et Chine conserveront une orientation accommodante : pour le premier pays, il s'agit de continuer à poursuivre l'objectif d'inflation à 2 % ; pour le second il faut poursuivre l'atterrissage en douceur du rythme d'activité, en affaiblissant légèrement le Yuan s'il le faut.

Dans un contexte de guerre des devises, dollar et franc suisse sont apparus comme les devises fortes de l'année. L'euro quant à lui est passé de 1,21 à 1,09 contre le dollar et de 1,20 à 1,09 contre le Franc suisse.

La dichotomie de l'évolution des politiques monétaires explique pour partie les performances des différents segments du marché obligataire. Alors que les pires performances sont à trouver parmi les obligations émergentes (qui souffrent de la force du dollar et du resserrement monétaire US) et celles à haut rendement

libellées en dollar (qui sont exposées au prix du pétrole), les meilleures sont à mettre au crédit des dettes des pays périphériques de l'Union monétaire. Les écarts de performance sont impressionnants : - 15 % en dollar pour la dette émergente, + 23 % en euro pour la dette grecque !

La performance comparée des marchés obligataires et des bourses d'actions laisse supposer que l'heure de la « grande rotation », à savoir celle de la transhumance

des investisseurs de l'obligataire vers les marchés d'actions ne s'est pas produite. Alors que les bourses mondiales perdaient 3,9 % (exprimé en dollar) en 2015, certaines poches de performance peuvent néanmoins être identifiées : les valeurs de la technologie (le Nasdaq a gagné 7,1 %), la plupart des bourses de la zone Euro (l'Euro Stoxx a progressé de 7,4 %, l'indice FTSE MIB italien de 15,8 %), le Japon (le Nikkei a gagné 11 %). Toutefois, cette performance a eu un prix, celui d'une volatilité accrue. ■

Perspectives 2016

Notre scénario central table sur une légère accélération du PIB mondial, dont la croissance sera supérieure à 3 %. Aux USA, l'augmentation de la croissance en 2016 refléterait celle de l'économie mondiale (+ 0,2 point de pourcentage). En Europe et au Japon, elle atteindrait le double, soit 0,4 point de pourcentage, mais à partir d'un niveau plus faible. L'an prochain devrait permettre à l'Inde de rester devant la Chine, avec une croissance de 7,5 % contre 6,5 % pour sa voisine. Finalement, Russie et Brésil lutteront pour en terminer avec la récession. Dans un tel scénario, la dynamique relative des économies devrait pénaliser les USA et conférer un avantage, non seulement, au Japon et à la zone Euro, mais encore aux pays émergents (Chine et Inde en particulier).

Le chiffre magique de 2 % d'inflation totale serait approché dans les principales économies matures. Le coût de l'énergie et de l'alimentation contribuerait à un regain d'inflation, alors que les prix des autres biens et des services tireraient les indices vers le bas. Ceci nous amène à prévoir une évolution structurellement bénigne de l'inflation. Ce scénario finalement modéré sur la trajectoire de l'inflation permettrait aux banques centrales qui relèveraient leurs taux directeurs de le faire avec mesure. Ce serait notamment le cas aux USA et au Royaume-Uni. L'évolution des marchés de la dette serait plus délicate à appréhender au vu du relèvement progressif des rendements, mais notre scénario ne correspond pas à un krach obligataire. De plus, les rendements

servis sur les segments obligataires à haut rendement, soit près de 9 % en dollar, offrent une certaine protection contre les défauts à venir.

L'environnement devrait s'avérer positif pour les bourses à l'horizon de la fin 2016 : historiquement, lorsque la Réserve fédérale augmente graduellement son taux directeur, c'est-à-dire lorsqu'elle n'agit pas à chacune de ses réunions de politique monétaire (FOMC), les cours des actions US progressent au cours de l'année qui suit le début du cycle de relèvement des taux d'intérêt. *A contrario*, lorsque la remontée est rapide, le marché US enregistre une performance négative. Plus globalement, l'abondance des liquidités présentes constituera un facteur de soutien pour les marchés d'actions. Ce dénominateur commun ne permettra toutefois pas à l'investisseur de faire l'économie de choix discriminants.

Finalement, la progression du dollar US devrait être limitée. En effet, le marché des changes tend à anticiper les mouvements des banques centrales et à moins réagir lorsque celles-ci passent à l'acte. En l'occurrence, c'est l'attente d'une hausse des taux d'intérêt de la Réserve fédérale US qui explique pour partie la progression du billet vert cette année. Dès lors, nous ne croyons pas que le dollar US parviendra à toucher la parité contre euro et tablons sur une borne haute, vers 1,15, pour l'an prochain.

Rapport d'activité CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

Une banque de référence dans le paysage helvétique

Avec 1 346 collaborateurs et CHF 1 522 millions de fonds propres (*Tier 1*), CA Indosuez (Switzerland) SA est une des cinq premières banques étrangères en Suisse, avec une présence de 140 ans dans le pays.

CA Indosuez (Switzerland) SA dispose de trois grands domaines d'activités :

- la Gestion de Fortune ;
- Le Financement du Négoce de Matières Premières, la Banque Commerciale et les Marchés de Capitaux ;
- La Logistique Bancaire.

Ils sont complétés par une fonction « coverage » des grandes entreprises et des institutions financières. Cette large palette de savoir-faire nous permet de servir une base diversifiée de clients et de dégager des résultats récurrents tout en favorisant des synergies fortes entre ces domaines d'activité.

Notre maison pilote toutes ses activités en Suisse, au travers de quatre implantations à Genève, Lausanne, Lugano et Zurich, et à l'international au travers d'un réseau d'implantations dédiées à la Gestion de Fortune, principalement en Asie, à Hong Kong et Singapour, et au Moyen-Orient, à Abu Dhabi, Beyrouth et Dubaï. Ce réseau d'implantations vient renforcer le maillage international d'implantations d'Indosuez Wealth Management, favorisant le multibooking pour les clients désireux de diversifier la localisation de leurs avoirs.

La mise en place de lignes produits et services transverses permet d'enrichir les gammes proposées à nos clients, quelle que soit leur localisation.



MESSAGE DES PRÉSIDENTS



Jean-Paul Chifflet,
Président du Conseil d'Administration

Jean-François Deroche,
Chief Executive Officer

L'année 2015 s'est traduite pour CA Indosuez (Switzerland) SA par un intense travail de renouvellement et d'adaptation. Au cours des derniers mois, nos équipes ont en effet accéléré le processus engagé voici plusieurs années, en vue de répondre aux exigences des régulateurs suisses ou étrangers, en adaptant nos activités de Gestion de Fortune internationale et notre organisation aux nouvelles conditions économiques et réglementaires. Ces nombreux défis – en particulier la résolution des litiges concernant la fiscalité applicable aux ressortissants des États-Unis ou concernant les transactions commerciales libellées en dollar sujettes à des sanctions économiques – ont pu être relevés grâce à la remarquable implication de nos collaborateurs et à l'étroite coopération entre CA Indosuez (Switzerland) SA et le groupe Crédit Agricole. En adoptant une attitude

volontariste dans le traitement de ces questions, notre établissement n'a pas seulement assumé ses obligations réglementaires, il a aussi mis en place les conditions de son développement futur.

Les avancées de nombreux chantiers voire l'aboutissement de certains d'entre eux, notamment dans le domaine réglementaire, ouvrent aujourd'hui des perspectives nouvelles de développement pour l'ensemble de nos activités. Une telle évolution s'avérera particulièrement bénéfique dans un contexte caractérisé par des conditions de marché toujours contrastées et des incertitudes géopolitiques très fortes. Comme l'ensemble du secteur bancaire et financier helvétique, CA Indosuez (Switzerland) SA a subi durant son dernier exercice le contrecoup des politiques monétaires mises en œuvre par les principales banques centrales dans le

C'est avant tout le souci de sa solidité financière et de la sécurité de ses clients qui a guidé CA Indosuez (Switzerland) SA dans les différents choix stratégiques ayant marqué l'exercice 2015.



monde. L'environnement de taux nuls, voire négatifs, qui a prévalu dans la plupart des grandes économies au cours de l'année 2015 a affecté de manière significative la gestion des actifs de Gestion de Fortune.

Cet impact a été en outre particulièrement sensible pour la place bancaire suisse, du fait du changement de stratégie opéré par la Banque Nationale Suisse en début d'année et de la forte appréciation du franc vis-à-vis des autres devises. Nos activités de financement transactionnel ont connu, en parallèle, un ralentissement dû à la dépréciation généralisée du prix des matières premières.

En dépit de ces incertitudes, CA Indosuez (Switzerland) SA a mis à profit l'exercice 2015 pour s'engager résolument dans l'évolution de ses structures, de ses méthodes et le développement de ses ambitions. Inscrivant leur action dans le cadre de la stratégie définie durant les deux dernières années, nos équipes ont ainsi pu mener de front le travail d'adaptation au nouveau contexte réglementaire et le renforcement de nos différentes lignes métier en vue de développements futurs. Dans ce cadre, les orientations commerciales ont été redéfinies et leur mise en œuvre est en cours de déploiement.

Bien qu'ils reflètent ces conditions souvent difficiles, les résultats commerciaux de CA Indosuez (Switzerland) SA pour l'exercice 2015 apparaissent solides et dessinent des perspectives favorables à moyen terme. Quoique de manière différenciée, les différents domaines d'activité de CA Indosuez (Switzerland) SA ont contribué à la bonne tenue de nos résultats. Si la chute des matières premières comme l'environnement de taux négatifs ont fait sentir leurs effets sur les activités de la Banque, le résultat brut d'exploitation de CA Indosuez (Switzerland) SA est conforme aux attentes budgétaires à cours constant, notamment grâce à une stricte maîtrise des charges. La politique de provisionnement extrêmement prudente mise en place en prévision du règlement des

litiges avec les autorités américaines, ainsi que le soutien apporté par le groupe Crédit Agricole par le biais d'une augmentation de capital, ont par ailleurs permis de neutraliser l'impact comptable des sanctions imposées à notre établissement.

C'est avant tout le souci de sa solidité financière et de la sécurité de ses clients qui a guidé CA Indosuez (Switzerland) SA dans les différents choix stratégiques ayant marqué l'exercice 2015. Notre établissement a ainsi démontré qu'il demeurerait fidèle à la vocation de prudence et de rigueur qui, depuis 1876, guide son action. Une telle vocation n'exclut nullement la capacité de se projeter vers l'avenir et d'anticiper les évolutions de nos métiers. Plus que jamais, la qualité des produits et services proposés par CA Indosuez (Switzerland) SA demeure l'objectif premier de nos équipes, notamment en ce qui concerne les opérations de haut de bilan qui nécessitent une présence accrue aux côtés de nos clients entrepreneurs. Le lancement, au début de l'année 2016, d'une nouvelle marque pour nos activités de Gestion de Fortune, Indosuez Wealth Management, constitue également un symbole de cette ambition renouvelée. Cette innovation marque la volonté de notre établissement d'aborder sereinement une nouvelle phase dans la mise en œuvre de son projet d'entreprise. C'est ainsi que, grâce à l'implication constante de ses collaborateurs, à une volonté d'excellence jamais démentie et à une attention de chaque instant aux aspirations de ses clients, CA Indosuez (Switzerland) SA s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire. Dans ce contexte, notre nouvelle raison sociale depuis le 18 janvier 2016 est CA Indosuez (Switzerland) SA. ■


Jean-Paul Chifflet


Jean-François Deroche

Organes de la Banque

au 31.12.2015

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

■ Jean BOUYSSET,
jusqu'au 29 avril 2015

■ Jean-Paul CHIFFLET,
Directeur Général,
Crédit Agricole SA (jusqu'au 20 mai 2015)
à partir du 29 avril 2015

Vice-Présidents

■ Christophe GANCEL,
Directeur Général,
CA Indosuez Wealth (Group)

■ Maurice MONBARON,
jusqu'au 29 avril 2015

■ Jacques BOURACHOT,
à partir du 29 avril 2015

Administrateurs

■ Jean-Louis BERTRAND*

■ Olivier DESJARDINS
Secrétaire Général, CA Indosuez Wealth (Group)
(jusqu'au 2 novembre 2015)
Directeur de Projet - Direction de la Conformité
de Crédit Agricole SA (à partir du 2 novembre 2015)

■ Emmanuel DUCREST*,
Avocat à Genève, Étude Ducrest, Nerfin, Berta,
Spira, Bory Villa

■ Camille FROIDEVAUX*,
Avocat à Genève, Étude Budin & Associés

■ Philippe GESLIN*

■ Martin LENZ*,
Avocat à Bâle,
Étude Lenz Caemmerer Bender

■ Paul de LEUSSE,
Directeur Général Délégué de Crédit Agricole
Corporate and Investment Bank
à partir du 25 juin 2015

■ Christoph R. RAMSTEIN*,
Avocat à Zurich, Étude Pestalozzi

■ Fabio SOLDATI*,
Avocat à Lugano, Étude Felder, Riva, Soldati,
Marcellini, Generali

■ Edmond TAVERNIER*,
Avocat à Genève, Étude Tavernier Tschanz

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité d'Audit et des Risques

à partir du 9 octobre 2015

Président

■ Philippe GESLIN*

Membres

■ Jean-Louis BERTRAND*
■ Olivier DESJARDINS,
jusqu'au 16 décembre 2015
■ Paul de LEUSSE,
à partir du 16 décembre 2015
■ Edmond TAVERNIER*

Comité de Rémunération

Président

■ Christophe GANCEL

Membres

■ Jean-Louis BERTRAND*
■ Paul de LEUSSE,
jusqu'au 24 septembre 2015
■ Edmond TAVERNIER*,
à partir du 24 septembre 2015

* Membres du Conseil d'Administration Indépendant
au sens de la circulaire FINMA 2008/24.

Comité Exécutif

■ Hervé CATALA**,
Chief Executive Officer
■ Pierre GLAUSER,
Suppléant du Chief Executive Officer
Directeur de la Division Commerciale
■ Philip ADLER,
Directeur des Marchés de Capitaux
jusqu'au 15 décembre 2015
Ad-interim : Hervé CATALA**
■ Frank BERVILLE,
Directeur Coverage

** À compter du 18 janvier 2016,
Hervé Catala a été remplacé par Jean-François Deroche.

■ Viviane GABARD,
Directrice des Risques et Contrôle Permanent
jusqu'au 1^{er} juin 2015
Ad-interim : Jean-Michel GOURMET
Directrice Compliance et Dossiers de Base
à partir du 1^{er} juin 2015

■ Pierre JACQMARCQ,
Directeur Financier
■ Aline KLEINFERCHER,
Directrice des Ressources Humaines
■ Jérôme LALOURCEY,
Responsable EMDG/Optimisation
et Transformation de l'Organisation
■ Pierre MASCLLET,
Directeur Marchés et Solutions d'Investissements
■ Marcel NAEF,
Directeur Juridique et Compliance
jusqu'au 1^{er} juin 2015
Directeur Juridique et Gouvernance
à partir du 1^{er} juin 2015
■ Patrick RAMSEY,
Directeur Gestion de Fortune
■ Hubert VIEILLE-CESSAY,
Directeur des Risques et Contrôle Permanent
à partir du 1^{er} septembre 2015

Invités permanents du Comité Exécutif

■ Jean-Claude FAVRE, Directeur Logistique
jusqu'au 30 juin 2015
Ad-interim : Thomas CARTON
■ Pierre DULON, Directeur Logistique
à partir du 1^{er} septembre 2015

Contrôle

Inspection Générale

■ Darius PUIU

Contrôle Permanent

■ Stéphane REICHENBACH,
jusqu'au 1^{er} octobre 2015
■ François CRIVELLI,
à partir du 1^{er} octobre 2015

Organe de Révision

■ PricewaterhouseCoopers SA

LA GESTION DE FORTUNE



Patrick Ramsey,
Directeur Gestion de Fortune



Pierre Masolet,
*Directeur Marchés
et Solutions d'Investissement*



L'année 2015 apparaît véritablement comme une année de transition, tant au sein de notre activité de Gestion de Fortune que sur l'ensemble des marchés. C'est pourquoi l'évolution du volume d'actifs confiés à CA Indosuez (Switzerland) SA doit être interprétée avec prudence. Ce phénomène s'explique en effet par plusieurs facteurs, liés à la conjoncture économique globale, aux incertitudes des marchés et à l'évolution du secteur bancaire helvétique. Dans ce contexte, parfois peu lisible, plusieurs tendances se font jour.

Critère essentiel pour l'appréciation de nos performances, le niveau des encours a connu une baisse non négligeable mais contenue. Elle s'explique à la fois par les choix stratégiques de CA Indosuez (Switzerland) SA, par des mécanismes inhérents à notre activité de Gestion de Fortune et par des contraintes exogènes communes à l'ensemble de la place. L'impact du recentrage de nos activités auprès des résidents de l'Union européenne et de l'OCDE a largement joué dans cette évolution. Les choix d'allocation de nos grands clients institutionnels ont également affecté le montant des actifs sous gestion. Enfin, la forte appréciation du franc suisse en début d'année a mécaniquement diminué la valeur faciale de ces actifs, libellés pour une part importante en dollar ou en euros. Malgré ces diverses contraintes, notre activité de Gestion de Fortune a une fois encore démontré son attractivité auprès des clients internationaux et bénéficié d'apports réguliers de capitaux dans toutes les zones couvertes par nos équipes.

La bonne tenue de nos activités de Gestion de Fortune traduit également la capacité de nos équipes à fournir des solutions d'investissement véritablement personnalisées. C'est en particulier grâce à une nouvelle approche des enjeux de la Gestion de Fortune en Asie – et tout particulièrement des opportunités offertes par le marché chinois – que nous sommes désormais en mesure de répondre pleinement aux attentes de nos clients basés dans la région ou désireux d'y investir. La coordination

pleinement opérationnelle entre les différentes entités d'Indosuez Wealth Management constitue en outre un réel avantage concurrentiel à moyen terme. Nous avons pu en constater les effets bénéfiques au cours du dernier exercice, notamment pour la zone Europe. Le développement de nos activités sur le marché domestique suisse demeurera également une de nos priorités pour les années à venir.

Au-delà de ces éléments favorables au développement commercial de nos activités, une attention toute particulière a été portée en 2015 à la rationalisation de notre organisation et à la reconfiguration des équipes. À cet égard, des progrès majeurs ont été accomplis dans le domaine de la maîtrise des charges. Tout en maintenant une qualité de service optimale grâce à un effort constant de formation et d'évolution des collaborateurs, nos effectifs ont été maîtrisés et nos coûts rapportés aux encours très significativement réduits. Dans la mesure où elles se combinent avec le souci de renouveler et de moderniser notre approche commerciale, ces économies viennent encore renforcer les mesures mises en place afin de moderniser notre business model.

Les efforts accomplis au cours des dernières années pour nous conformer aux exigences réglementaires placent aujourd'hui notre établissement dans une position favorable. Indosuez Wealth Management en Suisse est définitivement en ordre de marche pour servir les clients les plus exigeants avec une offre de service internationale et de grande qualité.

La gamme de solutions d'investissement de la Gestion de Fortune

Dans la continuité des efforts entrepris au cours des exercices précédents, les équipes d'Indosuez Wealth Management ont cherché, tout au long de l'année 2015, à concevoir des solutions d'investissement prenant en

compte l'ensemble des attentes patrimoniales de nos clients. Cette approche, ouverte à toutes les classes d'actifs comme à toutes les modalités d'investissement, est directement liée aux évolutions en cours au sein du marché de la Gestion de Fortune, en Suisse comme dans le reste du monde. L'environnement de taux faibles, voire négatifs, qui prévaut à l'heure actuelle nécessite en effet toujours plus d'innovation de la part des banques privées, afin de concilier au mieux rendement et sécurité. La concurrence accrue avec les banques domestiques conduit par ailleurs les banques privées internationales à redéfinir leur stratégie. Dans ces conditions, notre gamme de produits et services a évolué tout au long de l'année de façon à répondre pleinement aux attentes de nos clients privés, notamment entrepreneurs, tant en ce qui concerne la maîtrise des risques que la personnalisation des solutions qui leur sont proposées.

La progression régulière, durant ces trois dernières années, des solutions conçues par nos équipes en proportion du total des actifs gérés par notre maison démontre la souplesse, le dynamisme et la pérennité du modèle sur lequel repose notre activité. Pour l'exercice 2015, trois axes stratégiques ont été privilégiés afin de tirer le meilleur parti de conditions de marché difficiles : ouverture à un univers d'investissement élargi, excellence des analyses et des recommandations portant sur les différents marchés financiers, prise en compte de la dimension juridique et entrepreneuriale des stratégies mises en œuvre pour nos clients.

En orientant les investissements qu'elles accompagnent vers les actifs de « l'économie réelle » (Private Equity,

immobilier de rendement), nos équipes ont ainsi pu offrir aux clients d'Indosuez Wealth Management une rentabilité supérieure à celle de nombreux titres financiers sans accroître de manière significative la volatilité des portefeuilles. Pour autant, les solutions d'investissement centrées sur les marchés boursiers n'ont pas été négligées. Dans un contexte marqué par la prévalence de taux d'intérêt historiquement faibles, les équipes d'Indosuez Wealth Management ont privilégié une approche basée sur un équilibre souple et évolutif entre classes d'actifs. C'est pourquoi les stratégies mises en œuvre par nos équipes de gestion discrétionnaire se sont adaptées aux variations qui ont affecté l'ensemble des classes d'actifs et les principaux marchés mondiaux, sous l'effet conjugué du ralentissement économique de la Chine, de la hausse programmée des taux américains et de la faiblesse persistante des matières premières.

La capacité de recherche et d'analyse mise au service des clients d'Indosuez Wealth Management apparaît comme le facteur déterminant dans la progression de notre activité de conseil en investissement au cours de l'année. Les recommandations formulées en 2015, tant en termes de sélection de titres que de stratégies de change, ont conduit à une création de valeur particulièrement élevée dans des conditions de marchés pourtant difficiles. L'expertise développée en matière d'identification comme de suivi des opportunités d'investissement a également alimenté notre gamme dans le domaine des produits structurés, en particulier sur les marchés actions, permettant ainsi de capter le potentiel de hausse des marchés, tout en lissant le profil de risque des portefeuilles.



« Plus que jamais, la Suisse apparaît comme une destination privilégiée pour les investissements internationaux. Bien que les défis réglementaires soient encore nombreux, notre organisation intégrée et nos équipes multiculturelles apportent une réelle valeur ajoutée à nos clients partout dans le monde. »

Patrick Ramsey,
Directeur Gestion de Fortune

« Tout en maintenant un très haut niveau d'exigence en matière d'analyse des marchés et de construction des portefeuilles, nous avons veillé à ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement à nos clients. Expertises étendues, ingénierie, conseil corporate seront des facteurs déterminants pour le développement futur de nos services. »

Pierre Masclet,
Directeur Marchés et Solutions d'Investissement



Enfin, l'accent a été mis sur les enjeux juridiques, fiscaux et entrepreneuriaux déterminants dans le succès des stratégies d'investissement conçues pour la clientèle de notre maison. En développant un accompagnement spécifiquement centré sur ces aspects, notre établissement a démontré sa capacité à pleinement intégrer les évolutions réglementaires et concurrentielles qui ont marqué le secteur de la Gestion de Fortune en Suisse et dans le monde au cours des derniers mois. À ce titre, la montée en puissance des services offerts par nos conseillers en charge de l'ingénierie patrimoniale et, en particulier, par la cellule fiscale apparaît comme une étape importante dans l'enrichissement de notre dispositif. De même, le déploiement de services Corporate Finance au cours de l'année 2015 vient opportunément répondre aux besoins de nos clients entrepreneurs. Ces derniers apparaissent en effet de plus en plus attentifs à la capacité de leur Banque à proposer une vision globale de leurs enjeux patrimoniaux. L'accès aux compétences, aux expertises et au réseau mondial du groupe Crédit Agricole constitue ainsi un précieux facteur de différenciation pour nos activités de Gestion de Fortune.

Ces différentes réalisations se sont inscrites dans un contexte économique et financier souvent peu lisible. Au cours de l'année, plusieurs tendances de fond ont toutefois émergé, dont nos équipes ont veillé à tirer le meilleur parti dans la conception des stratégies de moyen terme proposées aux clients. La persistance de taux

d'intérêt très faibles voire, négatifs, implique notamment la mise en place d'une approche essentiellement tactique des marchés obligataires. Le retour de la volatilité sur le marché des changes comme sur les marchés actions, propice à la mise en place de stratégies plus complexes, ouvre par ailleurs des perspectives extrêmement positives pour les investisseurs. Enfin, le retournement de la politique monétaire américaine et la solidité du dollar qui en résulte devraient dégager de nouvelles opportunités d'investissements sur les marchés européens ou asiatiques.

En dépit d'incertitudes toujours plus vives au plan géopolitique, la prise en compte de ces différents facteurs devrait ainsi permettre de combiner performance et maîtrise du risque, conformément à l'objectif partagé par tous les collaborateurs de notre Direction Marchés et Investissements. Fidèles à ce souci de prudence et de réactivité, nos équipes se sont donc fixé pour priorités de poursuivre l'enrichissement de nos gammes de services et de produits et le renforcement de notre dispositif. À cet égard, une attention particulière sera portée au déploiement de nos activités en Asie, aussi bien dans le domaine du conseil en investissement que dans celui de l'ingénierie ou du Corporate Finance. ■

LA BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT



Pierre Glauser,
Directeur Division Commerciale Suisse



Frank Bervillé,
Directeur Coverage

Les marchés de capitaux

L'année 2015 a débuté avec des décisions importantes de la part des banques centrales, notamment la Banque Nationale Suisse qui a déclenché une véritable onde de choc en abandonnant le cours plancher de l'EUR/CHF à 1.20, mais également l'annonce attendue de la BCE sur son programme d'assouplissement quantitatif. Grâce à cette nouvelle situation, le marché des changes a vu la volatilité décoller et sortir d'une longue période de morosité. Ceci a permis un regain d'intérêt pour les opérations de change et particulièrement celles de couverture. L'attente principale des marchés durant 2015 concernait la confirmation de la reprise économique aux États-Unis. Les différents chiffres publiés, parfois contradictoires, ont freiné la tendance initiée en début d'année. Cependant, les nouvelles divergences de politique monétaire décidées en fin d'année ont favorisé une hausse de la volatilité et de la volumétrie sur le marché des changes.

Les produits de taux ont également réalisé une belle performance durant l'année. L'activité obligataire a su résister à l'impact de la crise grecque et aux turbulences de l'économie chinoise.

Les équipes des Marchés de Capitaux ont particulièrement obtenu de bons résultats. La priorité a été maintenue sur le service à la clientèle et sur l'application stricte des nouvelles réglementations.

L'exploitation bancaire

L'exercice 2015 du métier Global Commodity Finance a été caractérisé par un contexte économique toujours difficile. Notons en particulier l'accentuation de la baisse du prix des matières premières, notamment pour le pétrole qui a touché le niveau symbolique à la baisse de 30 dollars le baril pour le brut mer du Nord. L'exercice s'est soldé par un niveau de revenus en baisse, mais avec des risques maîtrisés.

L'année 2015 a également été marquée par le regroupement sous une même direction des métiers de Financements des Matières Premières, du Trade Finance et des activités de Transaction Banking au sein de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank. Le 1^{er} juillet 2015 a donc été créée la Direction (ITB) International Trade & Transaction Banking.

Deuxième métier de cette nouvelle Direction ITB, le Transaction Banking fournit à notre clientèle des solutions de Cash Management et de Supply Chain Financing et plus globalement permet notamment aux clients d'optimiser leurs besoins en fonds de roulement.

Au cœur de la relation client, le Cash Management permet d'une part, de répondre aux attentes traditionnelles des clients et, d'autre part, confère à la Banque une source de liquidités importantes. Ainsi, ce métier contribue de façon extrêmement positive à atteindre les ratios bâlois de liquidité imposés à la Banque.

Nos principaux clients sont des grandes entreprises suisses et des filiales helvétiques de groupes internationaux. Durant l'exercice 2015, CA Indosuez (Switzerland) SA a eu l'opportunité de consolider ses relations avec ses clients, notamment en mettant en place des solutions e-banking appropriées. De plus, nous avons pu accompagner des clients du réseau international Crédit Agricole. En parallèle, la collecte de liquidités s'est poursuivie tout au long de l'année. ■

La couverture des grandes entreprises et institutions bancaires (Coverage)

2015 aura été marquée par une progression de l'activité avec les grandes entreprises suisses. L'activité avec les grandes institutions financières suisses est restée en 2015 stable malgré un net ralentissement des marchés obligataires au 2^e semestre.

En 2015, les opérations les plus significatives avec les grands clients suisses ont été réalisées dans les activités de Debt Capital Markets, Financements structurés d'actifs, Financement d'acquisition, Syndication de crédits, Hedging (taux, change, métaux précieux).

LA SOUS-TRAITANCE DES BACK-OFFICES ET DE L'INFORMATIQUE



Pierre Dulong,
Directeur de Crédit Agricole Private Banking Services

« Grâce au support du Groupe, Crédit Agricole Private Banking Services est dorénavant un acteur majeur du Business Process Outsourcing, doté d'une offre Informatique et Back-Office "clés en main" et disponible sur une large couverture géographique en Europe comme en Asie. Notre ambition est d'accélérer notre développement, grâce à une exigence permanente de qualité, une approche industrielle et des services innovants pour le bénéfice de tous nos clients bancaires. »



Le Centre Logistique Crédit Agricole Private Banking Services (CA-PBS)*

Crédit Agricole Private Banking Services, une division de CA Indosuez (Switzerland) SA, est un soutien indispensable aux différentes activités de la Banque. Il s'est doté des meilleures compétences opérationnelles et techniques pour assurer les services de traitement informatique et de back-office des filiales de Gestion de Fortune Internationale du groupe Crédit Agricole. Fort de méthodes de travail industrielles et attestées par les certifications ISO 9001 dans le domaine de la qualité, ISAE 3402 type 2 dans le domaine du contrôle des risques opérationnels et ISO 27001 sur le système de management de la sécurité de l'information, CA-PBS fournit également depuis plus de 20 ans des services de Business Process Outsourcing (BPO) à des banques externes au Groupe, en Suisse comme à l'étranger.

Vingt-sept banques réparties dans dix pays, soit plus de 3 500 utilisateurs au total, ont déjà opté pour la plateforme de Crédit Agricole Private Banking Services, qui évolue au rythme de leurs besoins et de ceux de leurs propres clients. Toutes banques confondues, ce sont ainsi plus de CHF 125 milliards de fortune clientèle qui sont gérés au moyen du logiciel bancaire intégré S2i, ce qui positionne CA-PBS comme un acteur majeur du Business Process Outsourcing bancaire.

* Crédit Agricole Private Banking Services (CA-PBS) est la marque de sous-traitance des back-offices et de l'informatique du Groupe.

L'amélioration continue de CA-PBS s'articule autour de quatre axes : la recherche permanente du meilleur niveau de qualité des opérations, l'accroissement de la productivité, la maîtrise permanente des risques opérationnels, et l'ajout de nouvelles fonctionnalités au service de ses clients.

2015 a été marquée par la réalisation et le lancement de nombreux projets :

- l'enrichissement continu du logiciel bancaire intégré S2i pour répondre aux besoins des métiers de la Gestion de Fortune et de la Banque Universelle : adaptations réglementaires, gestion de la fiscalité, e-banking, ou gestion de portefeuille, etc. ;
- la poursuite des investissements technologiques sur la plateforme et la mise en place d'une « cellule digitale » pour garantir une innovation constante au service des clients ;
- le renforcement des exigences en matière de risques liés à la sécurité des données d'identification des clients avec l'attestation ISAE 3000 ;
- la préparation de projets de migration de nouveaux clients en 2016 à Hong Kong et Singapour ainsi que celle de la mise en place d'un centre opérationnel CA-PBS localisé à Singapour pour supporter le développement des banques clientes localisées en Asie ;
- l'intégration de quatre nouvelles banques externes sur la plateforme BPO de CA-PBS ;
- la préparation du projet de migration de la Banque Indosuez Wealth Management en France sur S2i qui permettra au métier de la Gestion de Fortune du Groupe de disposer d'un système d'information unique pour l'ensemble de ses activités en Suisse, en Europe et en Asie. ■



CHIFFRES CLÉS

BILAN (en millions de CHF)	31.12.2015	31.12.2014	Variation en %
Total du bilan	19 210	20 044	- 4.2

RÉSULTATS (en millions de CHF)	Exercice 2015	Exercice 2014	Variation en %
Revenus d'intérêts	107.2	136.9	- 21.7
Commissions	222.4	237.6	- 6.4
Résultat de négoce	111.0	72.0	+ 54.1
Autres résultats ordinaires	75.8	83.6	- 9.3
Total des produits (revenu d'exploitation)	516.4	530.1	- 2.6
Charges de personnel	- 273.8	- 296.3	- 7.6
Autres charges d'exploitation	- 161.6	- 117.4	+ 37.6
Bénéfice brut	81.0	116.4	- 30.4
Amortissements & correctifs de valeurs	- 510.1	- 82.7	+ 516.8
Produits extraordinaires & charges extraordinaires	11.6	27.5	- 57.8
Impôts	- 20.1	- 31.1	- 35.4
Résultat de la période	- 437.6	30.1	- 1551.5

(en millions de CHF)	31.12.2015	31.12.2014	Variation en %
Avoirs administrés (fortune totale)	43 571	46 482	- 6.3
Effectif total	1 346	1 326	1.5

Ratios (en %)	31.12.2015	31.12.2014
Ratio des fonds propres de base durs (ratio CET1)	13.7	13.6
Ratio des fonds propres de base (ratio Tier 1)	13.7	13.6
Ratio des fonds propres globaux	18.1	18.7
Ratio de levier	6.9	6.0
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	225.9	212.3

Les exigences de fonds propres réglementaires définies par la FINMA dans sa circulaire 2011/2 imposent à la Banque de respecter un ratio de fonds propres de 12 %. La Banque entend maintenir ses ratios de solvabilité à des niveaux équivalents pour les trois prochaines années.

Rapport de gestion
**CA INDOSUEZ
(SWITZERLAND) SA**



1. Bilan au 31 décembre 2015

BILAN ACTIF

ACTIFS (en milliers de CHF)	Exercice 2015	Exercice 2014
Liquidités	3 329 322	3 326 645
Créances sur les banques	5 349 061	6 516 478
Créances sur la clientèle	6 710 782	7 038 664
Créances hypothécaires	454 851	483 367
Opérations de négoce	1 035	546
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	259 820	337 642
Immobilisations financières	2 676 826	1 955 042
Comptes de régularisation	106 668	86 362
Participations	43 815	42 857
Immobilisations corporelles	245 042	247 710
Autres actifs	32 782	8 451
Total Actifs	19 210 004	20 043 764
Total des créances subordonnées	-	-
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	-	-

BILAN PASSIF

PASSIFS (en milliers de CHF)	Exercice 2015	Exercice 2014
Engagements envers les banques	4 080 678	3 252 612
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	-	1 053 179
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	12 967 699	13 561 039
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	265 663	277 174
Comptes de régularisation	167 020	113 923
Autres passifs	16 696	9 867
Provisions	141 380	248 982
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	19 400
Capital social	1 060 946	579 371
Réserve légale issue du capital	388 910	388 910
Réserve légale issue du bénéfice	101 295	101 295
Bénéfice reporté	438 012	407 811
Résultat de la période	- 437 695	30 201
Total Passifs	19 210 004	20 043 764
Total des engagements subordonnés	590 000	590 000
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	-	-

HORS BILAN

OPÉRATIONS HORS BILAN (en milliers de CHF)	31.12.2015	31.12.2014
Engagements conditionnels	3 236 644	4 371 792
Engagements irrévocables	1 629 530	1 566 246
Crédits par engagement	550 729	74 489

2. Compte de résultat de l'exercice 2015

PRODUIT ET CHARGE DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE

(en milliers de CHF)	Exercice 2015	Exercice 2014
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	132 994	178 776
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	471	4 455
Charges d'intérêts	- 19 798	- 29 494
Résultat brut des opérations d'intérêts	113 667	153 737
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	- 6 484	- 16 861
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	107 183	136 876
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	169 669	177 945
Produit des commissions sur les opérations de crédit	33 000	42 594
Produit des commissions sur les autres prestations de service	60 577	57 692
Charges de commissions	- 40 861	- 40 640
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	222 385	237 591
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	110 996	72 130
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	351	628
Produit des participations	7 313	20 625
Résultat des immeubles	2 105	2 158
Autres produits ordinaires	66 232	60 459
Autres charges ordinaires	- 171	- 231
Sous-total Autres résultats ordinaires	75 830	83 639
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	- 273 750	- 296 259
Autres charges d'exploitation	- 161 649	- 117 446
Sous-total Charges d'exploitation	- 435 399	- 413 705
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	- 19 322	- 22 933
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	- 490 809	- 59 760
Résultat opérationnel	- 429 136	33 838
Produits extraordinaires	11 671	27 516
Charges extraordinaires	- 107	- 8
Impôts	- 20 123	- 31 145
Résultat de la période	- 437 695	30 201

PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN

(en milliers de CHF)	Exercice 2015	Exercice 2014
Résultat de la période	- 437 695	30 201
Bénéfice reporté	438 012	407 811
Bénéfice au bilan	317	438 012
Emploi du bénéfice au bilan :		
- Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-	-
- Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-
- Distributions au moyen du bénéfice au bilan	-	-
- Autres distributions du bénéfice	-	-
Report à nouveau	317	438 012

3. Annexe

3.1. Raison sociale, forme juridique et siège de la Banque

Le champ d'activité de CA Indosuez (Switzerland) SA (anciennement Crédit Agricole (Suisse) SA), ci-après la Banque, société anonyme de droit suisse, s'étend à la gestion de patrimoine, aux opérations de banque commerciale et de financement transactionnel des matières premières ainsi qu'au négoce au comptant ou à terme d'instruments du marché monétaire, des devises et des métaux précieux. De plus, le centre logistique de la Banque sis à Lausanne agit en tant que centre de services en charge du traitement informatique, du back-office pour des établissements appartenant au groupe Crédit Agricole SA et des établissements tiers.

En sus de son siège social à Genève, la Banque dispose de succursales à Lugano, Zurich, Hong Kong et Singapour, de filiales en Suisse et au Liban, ainsi que deux bureaux de représentation aux Émirats Arabes Unis.

3.1.1. Publication requise relative au système de rémunération de la succursale de Hong Kong

Le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA définit et met en œuvre la politique de rémunération. Il a nommé un Comité de Rémunération qui se compose de trois membres du Conseil d'administration.

La structure et le montant des rémunérations globales s'alignent sur la stratégie d'entreprise, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de CA Indosuez (Switzerland) SA, tels que les perspectives de croissance durable ainsi que les résultats financiers et la politique des risques. La politique de rémunération se conforme aux principes régissant la protection des clients et des investisseurs.

La rémunération est structurée de façon à assurer un juste équilibre entre les composantes fixes et variables. La composante fixe représente une fraction suffisamment importante de la rémunération totale et permet de mener une politique de primes souple. Si un bonus conséquent est accordé, le paiement d'une part peut être différé dans le temps.

Concernant l'exercice 2015, pour la haute direction (Senior Management : 3 personnes) et les cadres clés (Key Personnel : 3 personnes) de la succursale de CA Indosuez (Switzerland) SA à Hong Kong, le total des rémunérations fixes (hors charges sociales) s'est élevé à HKD 10.8 millions.

Leur rémunération variable (hors charges sociales) a totalisé HKD 2.7 millions, dont HKD 2.3 millions pour les

bonus versés en cash et HKD 0.4 million pour les bonus payables sous forme différée.

Dans les mêmes catégories de personnel, aucune indemnité à l'engagement n'a été versée en 2015.

3.2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

3.2.1. Principes généraux

Les principes comptables et d'évaluation de la Banque sont conformes aux dispositions du Code suisse des obligations, de la Loi fédérale sur les banques, de son ordonnance d'exécution ainsi qu'aux prescriptions comptables définies par la circulaire 2015/1 « Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) » émise par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le bouclage individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes.

La Banque n'établit plus de comptes consolidés depuis 2014, les filiales étant devenues non significatives du point de vue quantitatif.

■ Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont la Banque peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de la Banque et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement. Il n'est pas fait usage de la disposition transitoire reportant au 1^{er} janvier 2020 au plus

tard la mise en œuvre de l'évaluation individuelle applicable aux participations, aux immobilisations corporelles ainsi qu'aux valeurs immatérielles.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites.

La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- créances et engagements découlant d'opérations de même nature avec la même contrepartie, la même monnaie, la même échéance ou une échéance antérieure de la créance qui ne pourront jamais entraîner un risque de contrepartie ;
- compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes ;
- compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.

■ Instruments financiers

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension « *repurchase* »/« *reverse-repurchase* ».

Les ventes de titres assorties d'une obligation de rachat (*repurchase*) et les acquisitions de titres assorties d'une obligation de revente (*reverse repurchase*) sont assimilées à des opérations de financement garanti. Le montant des liquidités reçu ou donné en garantie des mises et prises en pension de titres est porté au bilan, intérêts courus y compris.

Le produit des intérêts des opérations de revente et la charge des intérêts d'opérations de rachat sont délimités sur la durée des transactions sous-jacentes.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires le cas échéant.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements, sont évaluées individuellement et la dépréciation est couverte par des correctifs de valeurs individuels.

Celles-ci sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité. Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Les corrections de valeur individuelles sont compensées avec les positions actives correspondantes.

S'agissant des crédits pour lesquels elle a donné un accord de financement se situant dans les limites autorisées et dont l'utilisation est notoirement soumise à des variations fréquentes et marquées, tels que les crédits en compte courant, la Banque utilise pour la comptabilisation des corrections de valeur et provisions nécessaires une méthode simplifiée. Lors de la première constitution de la correction de valeur, la charge est saisie globalement par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ». En cas de variations de l'utilisation du crédit durant le même exercice, la Banque procède à une reclassification sans incidence sur le résultat entre la correction de valeur s'appliquant à la position correspondante du bilan et la provision constituée pour la partie non utilisée de la limite. Cet ajustement sans incidence sur le résultat est présenté dans la colonne « Reclassification » du tableau n° 5.16 « Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux » de l'annexe.

La détermination de l'ampleur des corrections de valeur est faite selon une approche systématique prenant en compte les risques du portefeuille. Les divers critères et procédures relatifs à la constitution de corrections de valeur font l'objet d'une documentation interne détaillée. Un « comité des douteux » est dédié à cet effet et se réunit sur une base régulière afin d'examiner les dossiers des clients dont les créances sont compromises.

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

Opérations de négoce, engagement résultant des opérations de négoce

Les positions des opérations de négoce sont évaluées et inscrites au bilan à la juste valeur. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et efficient en termes de formation des prix.

Les gains et pertes réalisés provenant des achats et ventes de ces positions ainsi que les gains et pertes non réalisés découlant des variations de la juste valeur sont

enregistrés sous « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont enregistrées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et efficient en termes de formation des prix.

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise en outre des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt et de change. Les opérations de couverture sont évaluées de manière analogue aux positions couvertes. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'effectivité de la relation de couverture. Lorsque cette relation est partiellement ou entièrement inefficace, la fraction inefficace de l'opération est assimilée à une opération de négoce.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participations, des stocks de métaux précieux sous forme physique.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation au plus à concurrence des coûts historiques ou des coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle. Le solde des adaptations de

valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio et du disagio sur la durée résiduelle (« *accrual method* »). Les agios et disagio correspondants sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle par les « Comptes de régularisation actifs ou passifs ».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Titres de participation et stock de métaux précieux détenus sous forme physique et pour compte propre

Les titres de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix d'acquisition et la valeur de marché. Les stocks physiques de métaux précieux, qui sont destinés à la couverture des engagements en compte métaux, sont évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées dans les « autres charges ordinaires » ou les « autres produits ordinaires ».

■ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix d'acquisition et sont amorties selon un plan linéaire sur leur durée d'utilisation prévisible par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ». Les durées d'utilisation prévisibles sont les suivantes :

• véhicules et parc informatique	3 ans
• agencement et installations	5 ans
• unité centrale du système informatique	5 ans
• aménagement des locaux	10 ans
• logiciels informatiques développés à l'interne	10 ans
• immeubles à usage de la Banque (1.5 % par année)	66.5 ans

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des immobilisations corporelles est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine individuellement la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur des valeurs immatérielles fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par la Banque.

Les gains et pertes résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont respectivement enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires » et « Charges extraordinaires ».

■ Participations

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des sociétés, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part aux voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée.

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

■ Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires sont dissoutes par le compte de résultat et enregistrées comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts » ;
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel » ;
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes ».

■ Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques inhérents de l'activité globale de la Banque. Ces réserves sont considérées comme faisant partie des fonds propres au regard de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR).

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ».

Les réserves pour risques bancaires généraux sont fiscalement imposées.

■ Impôts

Les impôts courants affectant les revenus et le capital déterminant de la période correspondante sont calculés conformément aux prescriptions fiscales applicables. Les impôts directs encore dus à la fin de l'exercice sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique « comptes de régularisation ».

■ Engagements de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque sont, pour la plupart, assurés auprès du Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.

Les engagements de prévoyance ainsi que les actifs servant à leur couverture sont détenus par une fondation juridiquement indépendante. Les cotisations ajustées à la période sont enregistrées dans la rubrique « charges de personnel » dans le compte de résultat. En outre, la Fondation gère sa fortune par l'intermédiaire de la Banque ce qui explique la présence de positions au bilan de ce dernier.

La Banque examine à la date du bilan s'il existe dans l'institution de prévoyance un avantage ou un engagement économique. Cet examen est basé sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance établi en Suisse selon la Swiss GAAP RPC 26, ainsi que d'autres calculs présentant la situation financière ainsi que l'excédent de couverture ou le découvert existant par institution de prévoyance conformément aux circonstances réelles. Pour déterminer si le plan de prévoyance présente un avantage ou un engagement économique, la Banque fait appel à un expert en prévoyance professionnelle.

■ Opérations hors bilan

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques prévisibles font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

3.2.2. Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Banque applique les nouvelles prescriptions comptables pour les banques, conformément aux nouvelles règles fixées par la FINMA dans sa circulaire 2015/1. Un retraitement des données de l'exercice précédent a dès lors été nécessaire. À cet effet, la Banque n'effectue plus de compensation du coût de refinancement pour les opérations de négoce. Le compte de résultat de l'exercice précédent a été ajusté (CHF 12.6 millions) afin de rendre la présentation conforme à celle utilisée pour l'exercice courant. Les rubriques du compte de résultat concernées par ce reclassement sans impact sur le résultat net, sont « Produit des intérêts et des escomptes » (diminution) et « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur » (augmentation).

3.2.3. Saisie des opérations

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat. Jusqu'à la date de règlement, les opérations conclues sont présentées comme opérations hors bilan, à l'exception des opérations sur titres qui sont comptabilisées directement au bilan.

3.2.4. Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts réputés en souffrance ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts échus depuis plus de 90 jours et impayés. Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant en souffrance les intérêts lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 90 jours n'est ouvert, les intérêts courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produit des intérêts et des escomptes ».

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration du délai de 90 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

3.2.5. Conversion des monnaies étrangères

La Banque utilise une comptabilité plurimonnaire et les éléments du bilan libellés en devises étrangères sont convertis au cours de clôture.

Les intérêts sur les transactions à terme fixe ainsi que les commissions sur fiduciaires en monnaies étrangères sont

imputés quotidiennement au compte de résultat et convertis au cours de change du jour. Tous les autres produits et charges sont enregistrés le jour de leur survenance au cours en vigueur au moment de l'opération.

Les cours de change contre le franc suisse utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

Devises	2015		2014	
	Cours de clôture	Cours moyen annuel	Cours de clôture	Cours moyen annuel
EUR	1.083	1.0637	1.2028	1.2125
USD	0.9905	0.9638	0.9883	0.9189
SGD	0.6999	0.6996	0.7473	0.7233
HKD	1.1278	1.1243	0.1274	0.1185

3.3. Gestion des risques

3.3.1. Politique des risques en général

La Banque exerce plusieurs métiers qui l'exposent principalement au risque de crédit, au risque de marché, aux risques opérationnels et juridiques. La surveillance, l'identification, la mesure et le pilotage de ces risques figurent parmi les compétences clés de la Banque.

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la haute surveillance des risques. Il fixe une politique des risques appropriés et définit dans cette dernière la philosophie, la mesure de même que le pilotage des risques. Il vérifie périodiquement l'adéquation de la politique de risque, l'adapte régulièrement et appréhende les risques de chacun de ses champs d'activité.

Le Comité d'Audit et des Risques est chargé d'examiner et de suivre la politique, les procédures et les systèmes de gestion des risques au regard des différentes catégories de risques auxquels est exposée la Banque.

Le Comité Exécutif veille à l'application de la politique en matière de risques approuvée par le Conseil d'administration et à la mise en place des systèmes et procédures appropriés permettant d'identifier, mesurer, évaluer et contrôler les risques pris par la Banque, notamment par le maintien en tout temps d'une Direction Risques et Contrôle Permanent.

Indépendante des activités opérationnelles génératrices de revenus, la Direction Risques et Contrôle Permanent

surveille le profil de risque et élabore les bases fondant la politique de risque de la Banque, sa propension au risque et les limites de risque sujettes à approbation du Conseil d'administration. En particulier, elle aménage et met en place des systèmes de surveillance des risques adéquats et veille à leur adaptation, définit l'application des bases et des méthodes pour la mesure des risques et surveille les systèmes appropriés utilisés. Elle assure par le biais de reportings internes un niveau d'information adéquat.

3.3.2. Risque de crédit

Le risque de crédit représente les dommages que supporte la Banque en cas de défaillance d'un client ou d'une contrepartie.

■ Prêts à la clientèle

Les décisions de crédit sont encadrées en amont par des stratégies risques.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système de délégation de compétences et sont soumis à un système de notation. La notation est revue annuellement.

Un Comité de Crédit examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants de la Banque résultant des activités de prêts, d'émissions de garantie ainsi que du négoce de devises, de produits dérivés et de valeurs mobilières.

Les procédures de décision et de surveillance des risques individuels sont complétées par un dispositif de suivi des risques de portefeuille permettant d'appréhender les risques de contrepartie sur l'ensemble du portefeuille permettant de mettre en exergue certaines caractéristiques de risques du portefeuille global.

Des revues de portefeuille sont organisées annuellement sur chaque périmètre significatif afin de vérifier l'adéquation du portefeuille effectif avec la stratégie risques en vigueur.

La surveillance du risque, gérée dans le cadre de procédures strictes, est assurée de manière régulière par la Direction Risques et Contrôle Permanent. Le Comité Exécutif et le Conseil d'administration sont tenus régulièrement informés.

■ Risque de contrepartie dans les affaires interbancaires

Le groupe Crédit Agricole, Paris, gère les expositions vis-à-vis d'établissements bancaires tiers et alloue des limites par contrepartie à chaque entité affiliée en fonction de sa stratégie et de la politique de risque du Groupe. En l'état, la Banque ne dispose pas de délégation de la part de

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (« CA CIB ») pour engager une prise de risque par rapport à des institutions financières tierces, respectivement toute prise de risque est sujette à ratification par CA CIB.

Tout dispositif de crédit doit être validé par le Comité des Crédits sur Institutions Financières (ou « CCIF ») de la Banque et par CA CIB. Chaque dispositif fait l'objet d'une révision annuelle.

La Direction des Risques et du Contrôle Permanent surveille le respect des dispositifs de crédit. En cas d'anomalie, elle notifie le Métier concerné, le questionne sur la nature de l'anomalie, suit l'état d'avancement de leur résolution.

3.3.3. Risque de marché

Le risque de marché reflète les risques de pertes potentielles auxquels est exposée la Banque au travers des positions de marché détenues en fonction de la fluctuation des différents paramètres de marché ainsi que de la valorisation indépendante des résultats.

La gestion du risque de marché comprend l'identification, la mesure et la surveillance des positions de marché ouvertes issues du portefeuille de la Banque ou du portefeuille de négoce. Pour chaque catégorie de risque, des limites sont définies et contrôlées par les opérateurs eux-mêmes en continu et par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent.

Les principaux risques de marché auxquels la Banque est confrontée sont :

■ Risque de change

Le risque de change s'appréhende principalement à travers la mesure de l'exposition résiduelle nette résultant de la prise en compte des positions de change brutes provenant principalement de flux clientèles et de leurs couvertures.

■ Risque de taux

La gestion du risque de taux vise à piloter l'équilibre entre les ressources (passif) et leurs emplois (actifs) au regard des fluctuations de taux et de la politique de risque définie par le groupe Crédit Agricole et le Conseil d'administration de la Banque.

■ Risque de liquidité

Le système de gestion du risque de liquidité mis en place par la Banque permet en tout temps de respecter les exigences réglementaires en la matière.

3.3.4. Gestion du risque opérationnel

Par risque opérationnel, CA Indosuez (Switzerland) SA entend le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, de personnes, de systèmes ou par suite d'événements extérieurs.

■ Identification et mesure du risque inhérent

L'exercice d'identification, d'inventaire et de mesure des risques inhérents se concentre sur les risques aux conséquences significatives, susceptibles d'empêcher la réalisation des objectifs de l'établissement. Il s'agit donc de risques majeurs, dont la cotation prospective, basée sur le niveau d'impact potentiel, se mesure par :

- La matérialité : l'impact financier sur les résultats de la Banque et la fréquence de la survenance (probabilité d'occurrence)
- La sensibilité : l'impact non financier, au travers du risque d'image, du risque réglementaire ou du risque juridique.

■ Mesures d'atténuation : risque résiduel

La Banque dispose d'un Système de Contrôle Interne (SCI) efficient visant à donner une assurance raisonnable que les risques auxquels la Banque est exposée sont maîtrisés conformément au niveau de risque résiduel souhaité (mesures d'atténuation du risque). La connaissance de cette exposition aux risques opérationnels permet au management d'identifier ses principales zones de vulnérabilité et d'appliquer une gestion différenciée par nature et intensité de risque.

Plus précisément, l'atténuation des risques passe par différentes mesures de mitigation, notamment :

- Des plans de contrôles manuels et automatisés
- Des transferts du risque (assurance)
- Des mesures organisationnelles (p. ex. processus forts, séparation de fonctions, etc.)

Ces mesures de mitigation sont qualifiées selon leur adéquation et efficacité. Ladite démarche de qualification des mesures de mitigation tient également compte des éléments indiquant un besoin éventuel d'amélioration du SCI, notamment :

- Les résultats de contrôles mettant en évidence une anomalie
- Les recommandations d'audit interne et externe
- Les provisions pour incidents opérationnels
- Les incidents opérationnels survenus (matérialisation du risque opérationnel)

Lorsque les mesures précitées ne sont pas suffisantes au regard du risque résiduel souhaité, un plan d'action doit être émis afin de renforcer le Système de Contrôle Interne.

■ Adéquation du risque résiduel au risque effectif

L'ensemble des incidents opérationnels survenus sont collectés. Dans le but de s'assurer de son adéquation au

risque effectif de la Banque, régulièrement, la cotation prospective du risque résiduel est comparée aux incidents opérationnels survenus.

■ Responsabilité des acteurs

En étroite collaboration avec le département Contrôle Permanent, en charge de la gestion des risques opérationnels, les responsables de chaque métier de la Banque participent activement à l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance de leurs risques opérationnels. Ils s'appuient pour ce faire sur des correspondants de risque travaillant directement dans leurs métiers. Ces collaborateurs assurent notamment le bon fonctionnement de leur SCI, ainsi que de la prise en compte de tout changement significatif d'activité et font le lien entre les responsables de métier et le département Contrôle Permanent.

Le Conseil d'administration a délégué au Comité d'Audit et des Risques l'évaluation périodique du dispositif de contrôle interne.

■ Communication

Le département Contrôle Permanent veille à maintenir en permanence une vision consolidée de l'état des risques opérationnels de l'ensemble des activités de la Banque, des événements significatifs y relatifs et des plans d'actions visant à améliorer leur gestion. Ces informations sont communiquées au Conseil d'administration et à la Direction Générale.

3.3.5. Compliance et risque juridique

Le risque compliance et juridique appréhende les dommages, tant en termes financiers que d'image, pouvant survenir suite à la non-observation des dispositions réglementaires ainsi que du devoir de diligence propre aux intermédiaires financiers.

La Banque dispose d'une Direction de Compliance et Juridique dont le rôle est la surveillance du respect des réglementations notamment en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que la prévention d'actes frauduleux. Cette même direction veille également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

3.3.6. Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Les contrôles de premier degré sur le respect des conditions accompagnant une décision de crédit sont effectués par les responsables de compte. La Direction

Risques et Contrôle Permanent a en charge les contrôles de deuxième degré.

Une surveillance des engagements est effectuée afin d'identifier avec anticipation les actifs susceptibles de se dégrader, l'objectif étant de lancer, le plus en amont possible, des actions concrètes visant à protéger les intérêts de la Banque.

Les situations suivantes sont notamment surveillées et définissent un défaut :

- 1) Un impayé supérieur à 90 jours ;
- 2) Un dépassement d'autorisation supérieur à 90 jours ;
- 3) Une détérioration de la situation de la contrepartie telle que la Banque estime qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer l'intégralité de son exposition ;
- 4) Une procédure collective (p. ex. faillite, concordat) ;
- 5) Une cession de créances enregistrant une perte économique significative ;
- 6) Une restructuration avec sacrifice ;
- 7) Un événement de défaut au sens juridique (mentionné dans le contrat de crédit et prononcé par les créanciers) ;
- 8) Une contagion au sein d'éventuelles autres contreparties formant un groupe risque avec la contrepartie mise en défaut.

Pour les contreparties qui relèvent du périmètre d'activité de la Banque Privée, le défaut est défini comme la survenance d'un des événements suivants :

- 1) L'insuffisance de couverture au seuil d'appel de marge pendant plus de 90 jours, les actifs nantis, négociables et liquides, ne permettant plus d'assurer avec le même degré de confiance le remboursement de l'exposition ;
- 2) Le franchissement pendant plus de cinq jours ouvrés du seuil de liquidation, niveau atteint par la sûreté à partir duquel la Banque doit réduire partiellement ou totalement l'exposition du client par liquidation des sûretés affectées au remboursement du crédit.

S'il devient peu probable que le débiteur puisse honorer ses obligations, une correction de valeur individuelle sera effectuée au cas par cas sur décision des organes compétents et compte tenu d'une évaluation appropriée des éventuelles sûretés.

■ Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de valeur sur les positions à risque sont examinées et déterminées par le Comité des affaires sensibles.

3.3.7. Évaluation des sûretés de crédit

Les crédits lombards sont consentis contre le nantissement d'actifs. Les sûretés principales acceptées sont des comptes créanciers, des dépôts fiduciaires auprès de tiers agréés, des titres sélectionnés (obligations, actions) facilement négociables, des métaux précieux, des produits structurés, des fonds, des mandats de gestion et des contrats d'assurance-vie.

Chaque sûreté acceptée se voit attribuer un taux de valeur de gage, un seuil d'appel de marge et de liquidation en fonction notamment de sa liquidité et de sa volatilité, de sa notation et maturité éventuelles ainsi que de son risque pays.

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés conduite par un spécialiste externe agréé et axée sur l'utilisation de l'objet. La valeur retenue pour les biens résidentiels pour usage pour compte propre est le chiffre le plus bas entre le prix d'acquisition et la valeur d'expertise lors de l'acquisition, et la valeur vénale ou la valeur indicelle lors de la révision des dossiers. Pour les biens commerciaux et les biens résidentiels mis en location en Suisse la valeur retenue est la valeur de rendement.

3.4. Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture

Les opérations pour compte propre sont réalisées dans le cadre des directives internes s'appliquant à la gestion des risques de marché et de taux.

Les opérations réalisées pour le compte de la clientèle comprennent les opérations de change (à terme et options), les options sur titres, indices boursiers, taux d'intérêt, métaux précieux, ainsi que les futures.

Sur ces opérations, la Banque calcule un équivalent-risque pour déterminer le montant des sûretés nécessaires. Cet équivalent-risque correspond à la valeur de remplacement des instruments majorée d'un add-on ou à la marge usuelle calculée par le marché. Des appels de marge sont effectués dès que la valeur des avoirs donnés en garantie ne couvre plus le risque encouru de manière adéquate.

3.4.1. Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés dans le cadre de la gestion des risques et servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt et de change.

La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base lors de la conclusion des opérations. Elle documente l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture.

Une couverture est considérée comme efficace quand les critères suivants sont remplis :

- La couverture est jugée hautement efficace dès sa conclusion et sur toute sa durée,
- Il existe un rapport économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture,
- Les variations de valeur de l'opération de base et celle de l'opération de couverture sont inverses au regard du risque couvert.

Une vérification périodique de l'efficacité de la couverture est effectuée.

Une opération de couverture jugée inefficace est aussitôt assimilée à une opération de négoce et le résultat de la fraction inefficace comptabilisé dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

3.5. Événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la Banque n'est intervenu après le 31 décembre 2015, date du bilan de la Banque.

3.6. Démission de l'organe de révision avant le terme de son mandat

L'assemblée générale a élu PricewaterhouseCoopers SA, Genève comme organe de révision de la Banque. L'organe de révision ne s'est pas démis de son mandat avant terme.

3.7. Informations relatives au bilan

À moins que les remarques ou les indications de détail de l'annexe 5 à la Circ.-FINMA 15/1 ne prévoient expressément le contraire, les indications chiffrées de l'annexe sont accompagnées des chiffres de l'exercice précédent.

■ Structure de l'annexe

La numérotation des annexes suit la structure établie par la FINMA dans le cadre de l'annexe 5 des directives de la circulaire 2015/1.

■ Externalisation d'activités

La Banque ne pratique aucune externalisation d'activités au sens de la circulaire 2008/7 de la FINMA.

Informations se rapportant au bilan

4 : ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de CHF)	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2015	579 371	388 910	101 295	19 400	407 811	30 201	1 526 988
Répartition du bénéfice 2014					30 201	- 30 201	-
Augmentation du capital	481 575						481 575
Résultat de la période						- 437 695	- 437 695
Capitaux propres au 31 décembre 2015	1 060 946	388 910	101 295	19 400	438 012	- 437 695	1 570 868

5.1 : OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES (ACTIFS ET PASSIFS)

(en milliers de CHF)	31.12.2015	31.12.2014
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	-	-
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	-	1 053 179
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	-	1 045 084
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	-	1 031 632
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	-	-
<i>dont titres remis à un tiers en garantie</i>	-	-
<i>dont titres aliénés</i>	-	-

5.2 : COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

(en milliers de CHF)	NATURE DES COUVERTURES			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	24 965	3 368 296	3 525 720	6 918 981
Créances hypothécaires	454 857			454 857
– immeubles d'habitation	386 066			386 066
– immeubles commerciaux	66 474			66 474
– autres	2 317			2 317
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Année de référence	479 822	3 368 296	3 525 720	7 373 838
Année précédente	496 781	4 505 767	2 729 980	7 732 528
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
Année de référence	479 816	3 160 097	3 525 720	7 165 633
Année précédente	496 775	4 295 276	2 729 980	7 522 031
Hors bilan				
Engagements conditionnels	28 010	559 226	2 649 408	3 236 644
Engagements irrévocables		4 900	1 624 630	1 629 530
Crédits par engagements		92 380	458 349	550 729
Total du hors bilan				
Année de référence	28 010	656 506	4 732 387	5 416 903
Année précédente	20 447	714 032	5 278 048	6 012 527

(en milliers de CHF)	CRÉANCES COMPROMISES			
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
Année de référence	247 333	26 936	220 397	208 205
Année précédente	296 858	81 469	215 389	210 497

Le montant brut des créances compromises a diminué de CHF 49 millions (- 17 %) alors que le montant net a faiblement augmenté de CHF 5 millions (+ 2 %).

La variation des encours bruts s'explique par la résolution de cas de créances en souffrance, soit par restructuration de la dette, soit par la mise en faillite de créanciers par les autorités judiciaires locales, soit par un arrangement avec les créanciers.

5.3 : OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (ACTIFS ET PASSIFS)

OPÉRATIONS DE NÉGOCE (en milliers de CHF)	31.12.2015	31.12.2014
Titres de créances	1 035	546
dont cotés	138	2
Total des opérations de négoce	1 035	546

5.4 : INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

(en milliers de CHF)		INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux	swaps	21 693	21 670	1 105 155	58 689	82 212	7 871 554
	options (OTC)	13 802	13 802	101 174			
	Total	35 495	35 472	1 206 329	58 689	82 212	7 871 554
Devises/métaux précieux	contrats à terme	132 252	126 523	16 643 278	54 748	42 830	6 321 728
	dont internes	35 682	25 652	4 353 910	25 652	35 682	4 351 490
	options (OTC)	27 431	27 421	4 585 875			
Total	159 683	153 944	21 229 153	54 748	42 830	6 321 728	
Titres de participation/Indices	options (OTC)	12 539	12 539	160 884			
	Total	12 539	12 539	160 884	-	-	-
Total avant prise en compte des contrats de netting*	Année de référence	207 717	201 955	22 596 366	113 437	125 042	14 193 282
	Année précédente	195 698	191 722	13 593 272	141 944	85 452	10 687 836

Total après prise en compte des contrats de netting	Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
Année de référence	259 820	265 663
Année précédente	337 642	277 174

Répartition selon les contreparties	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	-	196 590	63 230

* Aucun n'est établi au moyen d'un modèle d'évaluation.

5.5 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers de CHF)	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Titres de créance	2 587 584	1 817 350	2 588 128	1 818 976
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	<i>2 587 584</i>	<i>1 817 350</i>	<i>2 588 128</i>	<i>1 818 976</i>
Titres de participation	1 155	1 434	2 989	2 592
<i>dont participations qualifiées</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Métaux précieux	87 837	135 765	87 837	135 765
Immeubles	250	493	250	493
Total	2 676 826	1 955 042	2 679 204	1 957 826
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	<i>1 898 889</i>	<i>1 532 210</i>	<i>1 898 996</i>	<i>1 533 836</i>

Répartition des contreparties selon la notation Moody's (en milliers de CHF)	De Aaa à Aa3	De A1 à A3
Valeur comptable des titres de créance	2 375 881	211 703

En cours d'année, la Banque a créé un portefeuille de titres de haute qualité à horizon moyen-long terme (4 ans et plus) en complément d'un portefeuille existant à échéance plus courte (jusqu'à 3 ans).

5.6 : PARTICIPATIONS

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE								
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Reprises d'amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Autres participations sans valeur boursière	105 985	- 63 128	42 857	-	3 968	- 3 010	-	-	43 815
Total des participations	105 985	- 63 128	42 857	-	3 968	- 3 010	-	-	43 815

Investissements et désinvestissements intervenus au cours de l'année 2015 :

Se référer à l'annexe 5.7.

5.7 : ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DÉTIENT UNE PARTICIPATION PERMANENTE SIGNIFICATIVE ET DIRECTE

Raison sociale	Siège	Activité	Monnaie	Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe (en %)
Crédit Agricole Suisse (Bahamas) Ltd. in liquidation	Nassau	Banque	USD	2 000	100	100	100
Finanziaria Indosuez International SA	Lugano	Société financière	CHF	1 800	100	100	100
Crédit Agricole Financements (Suisse) SA	Genève	Banque	CHF	265 706	9,9	9,9	9,9
CA Indosuez Switzerland (Lebanon) SAL	Beyrouth	Société financière	LBP	2 000 000	100	100	100
Stemcor Global Holdings Limited	Londres	Holding financier	USD	1 000 000	4,5	4,5	4,5

Principales modifications intervenues au cours de l'année 2015 :

- Cession de Crédit Agricole Investment Management S.A.R.L., Luxembourg
- Cession de Crédit Agricole Suisse Conseil SA, Genève
- Cession d'Indosuez Trust (Switzerland) SA, Genève
- Réduction de la participation au capital-actions de Crédit Agricole Financements (Suisse) SA de 11,4 % à 9,9 %
- Acquisition d'une participation dans le cadre d'une restructuration de dette.

5.8 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de CHF)	ANNÉES ANTÉRIEURES			ANNÉE DE RÉFÉRENCE					
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Immeubles à l'usage de la Banque	272 493	- 49 991	222 502	-	-	-	- 3 643	-	218 859
Logiciels informatiques développés à l'interne*	10 520	- 757	9 763	-	4 182	-	- 8 566	-	5 379
Autres immobilisations corporelles	90 342	- 74 897	15 445	-	12 807	- 335	- 7 113	-	20 804
Total des immobilisations corporelles	373 355	- 125 645	247 710	-	16 989	- 335	- 19 322	-	245 042

* La Banque s'est engagée dans un important projet d'évolution technologique. Ce programme, composé de divers modules, a pour objet le développement en interne du logiciel bancaire sur la base de nouvelles technologies. Au cours de l'exercice sous revue, la Banque a procédé à un examen de la valeur des développements activés à ce jour et de leur compatibilité avec ce nouveau programme et un amortissement accéléré de MCHF 7.6 a été comptabilisé.

LEASING OPÉRATIONNEL ENGAGEMENTS DE LEASING NON INSCRITS AU BILAN (en milliers de CHF)	31.12.2015	31.12.2014
Échéant dans les 12 mois	447	-
Échéant dans un intervalle compris entre 12 mois et 5 ans	1 959	2 584
Échéant à plus de 5 ans	-	360
Total des engagements de leasing non inscrits au bilan	2 405	2 944
dont résiliables à 12 mois	-	-

5.10 : AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers de CHF)	AUTRES ACTIFS		AUTRES PASSIFS	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Compte de compensation	27 101	-	-	1 057
Opérations bancaires internes	1 740	24	11 145	858
Impôts indirects	1 376	679	5 551	7 952
Autres actifs et autres passifs	2 565	7 748	-	-
Total	32 782	8 451	16 696	9 867

5.11 : ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

(en milliers de CHF)	31.12.2015		31.12.2014	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Immobilisations financières*	166 544	-	124 435	-
Autres actifs**	1 533	-	1 554	-
Total des actifs nantis/cédés	168 077	-	125 989	-

* Le poste immobilisations financières est constitué en particulier par des titres de créances utilisés dans le cadre des opérations de facilité pour resserrements de liquidités de la Banque Nationale Suisse.

** Le poste autres actifs est principalement constitué de garanties de loyer.

5.12 : ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

(en milliers de CHF)	31.12.2015	31.12.2014
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	46 396	67 039
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	98	-
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance	46 494	67 039

5.13 : SITUATION ÉCONOMIQUE DES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

(en milliers de CHF)	CHARGES DE PRÉVOYANCE COMPRISES DANS LES « CHARGES DE PERSONNEL »	
	2015	2014
Fonds de prévoyance du Crédit Agricole (Suisse) SA	22 394	22 639

Avantage/Engagement économique provenant d'un excédent de couverture/découvert

Les derniers comptes annuels du fonds de prévoyance (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de :

	31.12.2014	31.12.2013
Fonds de prévoyance du Crédit Agricole (Suisse) SA	109,7 %	108,8 %

Sur la base des chiffres provisoires, le degré de couverture est supérieur à 100 % au 31 décembre 2015. Tant que les réserves de fluctuation n'auront pas atteint le niveau réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. En ce sens, il n'y a aucun avantage économique pour la Banque à le refléter au bilan ou au compte de résultat. Les collaborateurs à l'étranger sont assurés soit auprès d'institutions de prévoyance sous forme de fondations collectives ou de contrats d'assurance collectifs avec des assureurs-vie, soit auprès de caisses de retraite gérées par l'État de domicile. Il ne résulte pas de ces différents plans d'autres engagements ou avantages que ceux qui auraient été portés au bilan.

5.16 : CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX AINSI QUE DE LEURS VARIATIONS DURANT L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE

(en milliers de CHF)	État à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	État à la fin de l'année de référence
Provisions pour autres risques d'exploitation	144 666	- 111 170	-	- 469	-	21 821	- 12 757	42 091
Autres provisions	104 306	-	-	-	-	-	- 5 017	99 289
Total des provisions	248 972	- 111 170	-	- 469	-	21 821	- 17 774	141 380
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	-	-	-	-	-	-	19 400
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	210 497	- 13 148	-	200	-	15 624	- 4 968	208 205
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	<i>210 497</i>	<i>- 13 148</i>	<i>-</i>	<i>200</i>	<i>-</i>	<i>15 624</i>	<i>- 4 968</i>	<i>208 205</i>

Les réserves pour risques bancaires généraux sont imposées fiscalement.

Les autres provisions comprennent les réserves latentes.

Par son activité, la Banque est exposée à des risques juridiques et réglementaires. La Banque est également amenée à collaborer dans le cadre d'investigations d'autorités de surveillance suisse et étrangères. Conformément à sa politique, la Banque constitue des provisions pour des procédures en cours ou potentielles lorsque la Direction estime que ces procédures sont susceptibles d'entraîner un engagement financier.

La Banque a d'autre part participé au programme américain visant à régler le différend fiscal opposant les banques suisses aux États-Unis, conformément aux recommandations de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers. Dans ce cadre, la Banque a versé aux autorités américaines un montant de MCHF 98.3 durant l'exercice. Ce montant avait été entièrement provisionné.

5.17 : CAPITAL SOCIAL

CAPITAL SOCIAL (en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE			ANNÉE PRÉCÉDENTE		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Actions nominatives	1 060 946	1 060 946	1 060 946	579 371	579 371	579 371
<i>dont libérées</i>	<i>1 060 946</i>	<i>1 060 946</i>	<i>1 060 946</i>	<i>579 371</i>	<i>579 371</i>	<i>579 371</i>
Total du capital social	1 060 946	1 060 946	1 060 946	579 371	579 371	579 371

Suite au règlement, entre le Groupe Crédit Agricole et les autorités américaines, de la procédure liée aux violations des lois et réglementations américaines en matière d'embargo, la quote-part de l'amende payée par la Banque a été compensée simultanément par une augmentation de capital ordinaire d'un montant équivalent. Il n'en résulte dès lors aucun impact sur les fonds propres de la Banque.

5.19 : CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

(en milliers de CHF)	CRÉANCES		ENGAGEMENTS	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Participants qualifiés	1 678 852	2 654 703	2 066 318	1 755 788
Sociétés du Groupe	-	-	7 628	18 057
Sociétés liées	3 271 445	3 558 013	191 647	672 702
Affaires d'organes	2 803	7 980	-	-

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches à la date de clôture. Les opérations au bilan et hors bilan avec des personnes proches ont été conclues aux conditions du marché.

5.20 : PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS ET GROUPES DE PARTICIPANTS LIÉS PAR DES CONVENTIONS DE VOTE (en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE		ANNÉE PRÉCÉDENTE	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Avec droit de vote				
CA Indosuez Wealth Group, Paris (filiale indirecte de Crédit Agricole SA) *	1 060 946	100	579 371	100

* Anciennement Credit Agricole Private Banking, Paris.

5.21 : PROPRES PARTS DU CAPITAL ET COMPOSITION DU CAPITAL PROPRE

Propres parts du capital

À la date d'établissement des comptes, il n'existe pas de propres parts de capital détenues par la Banque.

Réserves non distribuables

Tant que la réserve légale issue du bénéfice et la réserve légale issue du capital ne dépassent pas, à elles deux, la moitié du capital-actions, elles ne peuvent être employées qu'à couvrir des pertes ou à prendre des mesures permettant à la Banque de se maintenir en temps d'exploitation déficitaire, d'éviter le chômage ou d'en atténuer les conséquences.

(en milliers de CHF)	31.12.2015	31.12.2014
Réserves légales non distribuables	490 205	289 686
Total des réserves légales non distribuables	490 205	289 686

5.23 : STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(en milliers de CHF)	À vue	Démon- çable	ÉCHU				Immobilisé	Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 mois et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans		
Actifs/ instruments financiers								
Liquidités	3 329 322	–	–	–	–	–	–	3 329 322
Créances sur les banques	313 893	–	1 742 679	1 183 476	1 213 569	895 444	–	5 349 061
Créances sur la clientèle	–	855 463	4 971 408	634 379	204 436	45 096	–	6 710 782
Créances hypothécaires	–	–	67 967	33 748	196 898	156 238	–	454 851
Opérations de négoce	1 035	–	–	–	–	–	–	1 035
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	259 820	–	–	–	–	–	–	259 820
Immobilisations financières	88 897	–	912 308	627 894	1 024 986	22 741	–	2 676 826
Année de référence	3 992 967	855 463	7 694 362	2 479 497	2 639 889	1 119 519	–	18 781 697
Année précédente	4 146 647	981 889	8 025 467	3 171 817	2 386 700	945 864	–	19 658 384
Fonds étrangers/ instruments financiers								
Engagements envers les banques	390 488	–	2 444 649	166 327	459 214	620 000	–	4 080 678
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11 050 648	–	1 739 019	178 032	–	–	–	12 967 699
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	265 663	–	–	–	–	–	–	265 663
Année de référence	11 706 799	–	4 183 668	344 359	459 214	620 000	–	17 314 040
Année précédente	12 267 679	–	3 498 723	650 622	83 800	590 000	–	17 090 824

5.24 : ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER (PRINCIPE DU DOMICILE)

Actifs (en milliers de CHF)	31.12.2015		31.12.2014	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Liquidités	3 239 740	89 582	3 286 390	40 255
Créances sur les banques	3 336 098	2 012 963	3 579 808	2 936 669
Créances sur la clientèle	3 060 214	3 650 568	2 918 425	4 120 241
Créances hypothécaires	202 018	252 833	179 091	304 276
Opérations de négoce	–	1 035	–	546
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	31 724	228 096	34 342	303 300
Immobilisations financières	384 933	2 291 893	136 276	1 818 766
Comptes de régularisation	82 382	24 286	57 958	28 403
Participations	37 597	6 218	40 596	2 261
Immobilisations corporelles	242 383	2 659	247 134	576
Autres actifs	29 173	3 609	2 308	6 143
Total Actifs	10 646 262	8 563 742	10 482 328	9 561 436

Passifs (en milliers de CHF)	31.12.2015		31.12.2014	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Engagements envers les banques	201 026	3 879 652	326 516	2 926 096
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	678 602	374 577
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1 698 286	11 269 413	1 600 174	11 960 865
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	25 768	239 895	22 277	254 897
Comptes de régularisation	155 138	11 882	104 267	9 656
Autres passifs	3 602	13 094	6 418	3 449
Provisions	121 893	19 487	248 982	–
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	–	19 400	–
Capital social	1 060 946	–	579 371	–
Réserve légale issue du capital	388 910	–	388 910	–
Réserve légale issue du bénéfice	101 295	–	101 295	–
Bénéfice reporté	438 012	–	407 811	–
Résultat de la période	- 446 531	8 836	23 427	6 774
Total Passifs	3 767 745	15 442 259	4 507 450	15 536 314

5.25 : ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE)

ACTIFS (en milliers de CHF)	31.12.2015		31.12.2014	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Europe	14 752 064	76.8	14 602 578	72.9
<i>dont : Suisse</i>	<i>10 646 262</i>	<i>55.4</i>	<i>10 482 328</i>	<i>52.3</i>
<i>France</i>	<i>1 996 079</i>	<i>10.4</i>	<i>2 332 934</i>	<i>11.6</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>648 028</i>	<i>3.4</i>	<i>565 294</i>	<i>2.8</i>
Afrique	112 162	0.6	151 715	0.8
Amérique du Nord	29 566	0.2	220 730	1.1
Amérique du Sud	133 526	0.7	116 468	0.6
Asie	3 335 737	17.4	3 743 800	18.7
<i>dont : Singapour</i>	<i>1 940 692</i>	<i>10.1</i>	<i>2 307 076</i>	<i>11.5</i>
<i>Hong Kong</i>	<i>442 301</i>	<i>2.3</i>	<i>536 905</i>	<i>2.7</i>
<i>Japon</i>	<i>212 249</i>	<i>1.1</i>	<i>129 465</i>	<i>0.6</i>
Caraïbes	802 591	4.2	1 166 813	5.8
Océanie	44 358	0.2	41 660	0.2
Total des actifs	19 210 004	100.0	20 043 764	100.0

5.26 : TOTAL DES ACTIFS SELON LA SOLVABILITÉ DES GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE DU RISQUE)

Expositions nettes à l'étranger

CLASSE DE NOTATION INTERNE	Notation SERV *	31.12.2015		31.12.2014	
		en milliers de CHF	Part en %	en milliers de CHF	Part en %
1 - Risque très faible	CP 1	4 769 451	70.2	5 263 450	66
2 - Risque faible	CP 2	410 448	6.1	658 406	8
3 - Risque moyen	CP 3 - CP 4	1 017 104	15.0	1 174 747	15
4 - Risque important	CP 5	194 006	2.9	306 609	4
5 - Risque élevé	CP 6 - CP 7	352 041	5.2	497 515	6
Sans notation	CP 0	38 547	0.6	29 731	0
Total		6 781 597	100.0	7 930 458	100

* Le système de notation utilisé est celui de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV). Celui-ci correspond aux ratings de l'OCDE/catégories de pays de l'OCDE (CP), dont le classement des pays s'effectue dans les catégories CP 0 - CP 7. La CP 1 correspondant au risque le plus faible et la CP 7 au risque le plus élevé. La CP 0 identifiant les pays sans notation.

5.27 : ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES

ACTIFS (en milliers de CHF)	CHF	EUR	USD	SGD	HKD	Autres	Total
Liquidités	3 239 740	2 085	633	7 006	79 608	250	3 329 322
Créances sur les banques	3 881 156	114 773	942 330	28 842	6 180	375 780	5 349 061
Créances sur la clientèle	486 232	1 036 890	4 288 798	109 457	171 685	617 720	6 710 782
Créances hypothécaires	230 176	164 032	5 801	4 106	50 014	722	454 851
Opérations de négoce	-	308	693	-	-	34	1 035
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	234 593	376	738	12 009	2 172	9 932	259 820
Immobilisations financières	369 164	1 468 105	248 509	314 277	-	276 771	2 676 826
Comptes de régularisation	62 954	21 803	10 326	10 241	221	1 123	106 668
Participations	37 596	-	6 219	-	-	-	43 815
Immobilisations corporelles	242 383	-	-	1 536	1 123	-	245 042
Autres actifs	11 749	8 417	69	3 771	804	7 972	32 782
Total des actifs bilantaires	8 795 743	2 816 789	5 504 116	491 245	311 807	1 290 304	19 210 004
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	6 030 812	4 919 551	12 500 623	107 819	7 919	3 984 157	27 550 881
Total Actifs	14 826 555	7 736 340	18 004 739	599 064	319 726	5 274 461	46 760 885

PASSIFS (en milliers de CHF)	CHF	EUR	USD	SGD	HKD	Autres	Total
Engagements envers les banques	1 256 882	76 912	2 222 785	197	125 319	398 583	4 080 678
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	872 078	3 137 583	7 520 028	133 679	160 681	1 143 650	12 967 699
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	237 317	376	738	15 145	2 155	9 932	265 663
Comptes de régularisation	101 981	43 944	9 161	5 543	5 346	1 045	167 020
Autres passifs	4 929	142	11 508	-	-	117	16 696
Provisions	119 464	17 408	4 508	-	-	-	141 380
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	-	-	-	-	-	19 400
Capital social	1 060 946	-	-	-	-	-	1 060 946
Réserve légale issue du capital	388 910	-	-	-	-	-	388 910
Réserve légale issue du bénéfice	101 295	-	-	-	-	-	101 295
Bénéfice reporté	438 012	-	-	-	-	-	438 012
Résultat de la période	- 446 531	-	-	9 150	- 314	-	- 437 695
Total des passifs bilantaires	4 154 683	3 276 365	9 768 728	163 714	293 187	1 553 327	19 210 004
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	10 672 975	4 460 187	8 235 032	435 187	26 798	3 720 702	27 550 881
Total Passifs	14 827 658	7 736 552	18 003 760	598 901	319 985	5 274 029	46 760 885
Position nette par devise	- 1 103	- 212	979	163	- 259	432	-

Informations se rapportant aux opérations hors bilan

5.28 : CRÉANCES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

(en milliers de CHF)	31.12.2015	31.12.2014
Engagements de couverture de crédit et similaires	1 813 855	3 022 378
Garanties de prestation de garantie et similaires	655 588	509 719
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	767 200	839 695
Total des engagements conditionnels	3 236 644	4 371 792

5.29 : CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

(en milliers de CHF)	31.12.2015	31.12.2014
Engagements résultant de paiements différés	465 153	70 945
Engagements résultant d'acceptations (pour les dettes découlant des acceptations en circulation)	85 576	3 544
Total des crédits par engagement	550 729	74 489

5.30 : OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(en milliers de CHF)	31.12.2015	31.12.2014
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	573 665	671 495
Placements fiduciaires auprès de sociétés du groupe et de sociétés liées	2 598 143	3 042 792
Crédits fiduciaires	5 711	7 320
Total des opérations fiduciaires	3 177 518	3 721 607

5.31 : AVOIRS ADMINISTRÉS

(en millions de CHF)	31.12.2015	31.12.2014
Genre d'avoirs administrés		
Avoirs sous mandat de gestion	3 422	3 731
Autres avoirs administrés	40 149	42 751
Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles)	43 571	46 482
Dont prises en compte doubles	-	-
Apports/retraits nets d'argent frais	- 997	1 103
- <i>métier Gestion de Fortune</i>	- 987	869
- <i>métier ITB</i>	- 10	234

Les critères retenus pour délimiter les autres avoirs « more-than-custody-only » sont définis par le lien existant entre le client final et la Banque. En conséquence les avoirs détenus par la Banque dans le cadre de prestations de « global custodian » envers d'autres institutions financières ne sont pas indiqués dans les chiffres ci-dessus.

Les crédits octroyés ou remboursés sont intégrés respectivement dans les apports et les retraits nets d'argent frais. En revanche, les éléments liés au rendement de la fortune tels que les intérêts en sont exclus.

Informations se rapportant au compte de résultat

5.32 : RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Répartition selon les secteurs d'activité (selon l'organisation de la Banque)

(en milliers de CHF)	Exercice 2015	Exercice 2014
Gestion de fortune	75 779	59 762
Marché de capitaux	34 562	11 484
ITB	655	884
Total du résultat des opérations de négoce	110 996	72 130

Résultat de négoce (selon les risques du sous-jacent)

(en milliers de CHF)	Exercice 2015	Exercice 2014
Instruments de taux	6	113
Devises	106 787	67 687
Matières premières/métaux précieux	4 203	4 330
Total du résultat de négoce	110 996	72 130
- dont provenant de l'option de la juste valeur	-	-
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs	-	-
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements	-	-

5.33 : PRODUIT DU REFINANCEMENT DES POSITIONS DE NÉGOCE AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS

Produits de refinancement dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes »

La Banque n'effectue plus de compensation du coût de refinancement pour les opérations de négoce, comme indiqué dans le paragraphe 3.2.2 de l'Annexe.

Intérêts négatifs

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont présentés comme réduction du produit des intérêts et des escomptes, et les intérêts négatifs concernant les opérations passives comme réduction des charges d'intérêts.

(en milliers de CHF)	Exercice 2015	Exercice 2014
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	40 298	-
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	23 427	-

5.34 : CHARGES DU PERSONNEL

(en milliers de CHF)	Exercice 2015	Exercice 2014
Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la Banque, appointements et les allocations supplémentaires)	220 812	239 674
Prestations sociales	47 373	48 825
Autres charges de personnel	5 565	7 760
Total des charges du personnel	273 750	296 259

5.35 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers de CHF)	Exercice 2015	Exercice 2014
Coût des locaux	18 887	19 184
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	4 874	5 221
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	32 502	28 589
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	1 760	1 838
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	1 510	1 566
dont pour d'autres prestations de service	250	272
Autres charges d'exploitation*	103 626	62 614
Total des autres charges d'exploitation	161 649	117 446

* Les autres charges d'exploitation comprennent CHF 62 millions d'honoraires (dont CHF 56.5 millions d'honoraires juridiques et CHF 5.7 millions d'honoraires divers).

5.36 : PERTES SIGNIFICATIVES, PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES, DISSOLUTIONS SIGNIFICATIVES DE RÉSERVES LATENTES, RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX ET CORRECTIONS DE VALEUR ET PROVISIONS LIBÉRÉES

Pertes significatives

Crédit Agricole SA et sa filiale Crédit Agricole Corporate and Investment Bank ont conclu des accords avec les autorités fédérales américaines et de l'État de New York, dans le cadre de leur enquête relative à des paiements en dollar américains intervenus entre 2003 et 2008 non conformes aux sanctions économiques américaines. Une partie de la charge liée à l'exécution de ces accords a été enregistrée dans les comptes de la Banque sur la période. La Banque a procédé simultanément à une augmentation de capital ordinaire pour un montant équivalent.

Produits extraordinaires

Cette rubrique présente les produits de la vente des filiales de la Banque, notamment Crédit Agricole Suisse Conseil SA pour CHF 5.9 millions, ainsi que la dissolution de provisions afférentes à des exercices antérieurs pour CHF 5 millions.

Les produits extraordinaires de l'exercice 2014 correspondaient à des dissolutions de provisions et de comptes de régularisation passifs afférents à des exercices antérieurs pour CHF 19.9 millions, ainsi qu'au résultat provenant de la vente de notre immeuble de Bâle pour CHF 7.6 millions.

Charges extraordinaires

La Banque n'a pas enregistré, durant l'exercice, de charges extraordinaires significatives.

Dissolutions significatives de réserves latentes

La Banque n'a pas dissous, durant l'exercice, de réserves latentes d'un montant significatif.

Réserves pour risques bancaires généraux

La position « Variations des réserves pour risques bancaires généraux » est nulle durant l'exercice sous revue.

5.38 : RÉSULTAT OPÉRATIONNEL RÉPARTI ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE DE L'EXPLOITATION

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2015		EXERCICE 2014	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Produit des intérêts et des escomptes	107 122	25 872	155 881	22 895
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	471	-	4 455	-
Charges d'intérêts	- 5 323	- 14 475	- 15 308	- 14 186
Résultat brut des opérations d'intérêts	102 270	11 397	145 028	8 709
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	- 6 484	-	- 16 862	-
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	95 786	11 397	128 166	8 709
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	32 974	26	151 524	26 421
Produit des commissions sur les opérations de crédit	141 719	27 950	42 560	34
Produit des commissions sur les autres prestations de service	29 964	30 613	27 392	30 300
Charges de commissions	- 29 080	- 11 781	- 29 663	- 10 977
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	175 576	46 809	191 813	45 778
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	104 036	6 960	70 212	1 917
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	351	-	628	-
Produit des participations	7 313	-	20 625	-
Résultat des immeubles	2 105	-	2 158	-
Autres produits ordinaires	65 525	707	60 362	97
Autres charges ordinaires	- 129	- 42	- 227	- 4
Sous-total Autres résultats ordinaires	75 165	665	83 546	93
Charges de personnel	- 235 820	- 37 930	- 259 210	- 37 049
Autres charges d'exploitation	- 144 558	- 17 091	- 100 023	- 17 423
Sous-total Charges d'exploitation	- 380 378	- 55 021	- 359 233	- 54 472
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	- 18 849	- 473	- 22 506	- 428
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	- 490 528	- 282	- 60 759	1 000
Résultat opérationnel	- 439 190	10 054	31 332	2 505

5.39 : IMPÔTS COURANTS ET LATENTS, AVEC INDICATION DU TAUX D'IMPOSITION

(en milliers de CHF)	Exercice 2015	Exercice 2014
Charges relatives aux impôts courants	20 123	31 145
Charges relatives aux impôts latents	-	-
Total des impôts	20 123	31 145
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat opérationnel	20,7 %	21,9 %

Il n'existe pas de report de pertes sur les impôts de nature à avoir un impact sur l'impôt sur le revenu.

Proposition à l'Assemblée générale annuelle

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (AVEC CHIFFRES COMPARATIFS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT)

Affectation du résultat

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale ordinaire du 24 mars 2016 de ne pas distribuer de dividende.

(en milliers de CHF)	Exercice 2015	Exercice 2014
Résultat de l'exercice	- 437 695	30 201
Bénéfice reporté	438 012	407 811
Bénéfice au bilan	317	438 012
Répartition du bénéfice au bilan		
Dividende	-	-
Report à nouveau	317	438 012

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'assemblée générale de CA Indosuez (Switzerland) SA, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels CA Indosuez (Switzerland) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (voir pages 32 à 62) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à

l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Philippe Bochud
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Josée Mercier

Genève, le 24 mars 2016

Implantations

SIÈGE SOCIAL

Quai Général-Guisan 4
1204 Genève
Suisse
Tél. + 41 58 321 90 00
Fax. + 41 58 321 91 00

SUCCURSALES

Hong Kong
Suite 2918
Two Pacific Place
88 Queensway
Hong Kong
Tél. + 852 37 63 68 88
Fax. + 852 37 63 68 68

Lugano
Via F. Pelli 3
6901 Lugano
Suisse
Tél. + 41 58 321 30 00
Fax. + 41 58 321 31 00

Singapour
168 Robinson Road
#23-03 Capital Tower
Singapour 068912
Tél. + 65 6423 03 25
Fax. + 65 6423 14 77

Zurich
Uraniastrasse 28
8001 Zurich
Suisse
Tél. + 41 58 321 40 00
Fax. + 41 58 321 41 00

BUREAUX DE REPRÉSENTATION

Abu Dhabi
Zahed The 1st Street – Al Muhairy
Center, Office Tower, 4th Floor
PO Box 44836
Abu Dhabi
Émirats Arabes Unis
Tél. + 971 2 631 1515
Fax. + 971 2 631 2500

Dubaï
The Maze Tower
Level 13
Sheikh Zayed Road
PO Box 9423
Dubaï
Émirats Arabes Unis
Tel. + 971 4 350 6000
Fax. + 971 4 331 0199

CENTRE LOGISTIQUE

Lausanne
Chemin de Bérée 46-48
1010 Lausanne
Suisse
Tél. + 41 58 321 50 00
Fax. + 41 58 321 51 50

PRINCIPALE FILIALE À L'ÉTRANGER

**CA Indosuez Switzerland
(Lebanon) SAL** Al Borj An Nahar
Bldg, 2nd Floor
Martyrs' Square
1107-2070 Beyrouth
Liban
Tél. + 961 1 96 63 00
Fax. + 961 1 96 63 20

PRINCIPALES FILIALES EN SUISSE

**Crédit Agricole Suisse
Conseil SA**
(cédée le 8 juillet 2015)

CA Indosuez Finanziaria SA
Via F. Pelli 13A
CP 5640
6900 Lugano
Suisse
Tél. + 41 91 910 79 70
Fax. + 41 91 910 79 80



Le Rapport annuel est publié en français et en anglais.
En cas de divergence entre les deux versions, la version originale française fait foi.
Conception et Réalisation : PUBLICORP – 01 55 76 11 11 – 14029
Crédits photo : Jean Chiscano, Point of views, Benjamin Bechet, DR.
Illustrations de Cassandre Montoriol.

